

Master 1: Parcours Initiation à la Recherche Biomédicale.

UE RB29: Epistémologie, éthique et philosophie du corps et de l'activité médicale.

A quelles conceptions du corps mort nous renvoie la pratique médicale et pédagogique de la dissection?



Tuteurs:

Professeur Olivier Perru
Professeur Jérôme Goffette

INTRODUCTION

« Nus. Démembrés. Les yeux ouverts. Amoncelés sur un brancard. Des cadavres par dizaines, au milieu d'un fatras indescriptible. Ici, un bras pend, décomposé. » (1)

- *L'Express*

Voici les mots de *L'Express* qui, en novembre 2019, dévoile le « charnier » au sein du Centre de Don du Corps (CDC) de l'université Paris Descartes. Les médias n'épargnent aucun détail concernant l'insalubrité et la vétusté des locaux rendant impossible une conservation acceptable des corps : des chambres froides défectueuses, une absence de nettoyage régulier du lieu, des corps transportés dans des ascenseurs réservés au public. Les dépouilles chosifiées, dans des états de putréfaction avancée étaient amoncelées, démembrées, en proie aux vers et aux rongeurs. Certains corps en putréfaction se sont retrouvés incinérés avant même qu'on ne les dissèque. Plusieurs rapports auraient d'ailleurs dénoncé cette situation qui perdurait depuis près de 30 ans. Suite à quoi près de 170 plaintes auraient été déposées par les proches des défunts envers le CDC pour « atteinte à l'intégrité du cadavre ». En réalité, s'il n'y a aucun doute sur l'inadmissibilité de ce cadre de dissection, cette notion d'« intégrité », de « dignité du corps mort » reste complexe à définir précisément. Alors que la dissection est une pratique normalisée dans le paradigme scientifique actuel, une préoccupation jusque-là désuète se reforme autour d'elle. Pouvons nous disposer d'un cadavre selon notre bon vouloir sous prétexte que l'individu y ait consenti de son vivant ?

Mais s'il nous est actuellement intuitif d'imaginer l'hypothèse nuancée d'une « bonne façon » de disséquer dans le « respect du corps » cela n'a pas toujours été le cas. Il est édifiant de constater le lien certain existant entre la pratique de la dissection et la conception du corps à laquelle elle renvoie. La conception religieuse du « corps sacré » - c'est à dire quelque chose qui appartient à un domaine séparé, inviolable, privilégié par son contact avec la divinité et inspirant crainte et respect (2) - ne peut être dissociée de l'interdiction de la dissection alors connotée profanatrice. L'imaginaire collectif aurait tendance à émettre ce raccourci entre la prohibition de cette pratique et les dogmes de l'Eglise catholique ; or il n'est nulle part mentionné l'emploi de la dissection humaine dans la médecine hippocratique (3). Seule la médecine de l'époque hellénistique à Alexandrie au troisième siècle avant Jésus Christ autorisait la dissection. Ce constat simple que des civilisations aux moeurs et aux croyances variées statuent identiquement sur l'interdiction de la dissection nous interroge sur les conceptions corporelles posthumes de chacune. Néanmoins, dans le cadre

- (1) *L'Express*.fr. Don de corps à la science : un charnier au coeur de Paris; https://www.lexpress.fr/actualite/sciences/don-de-corps-a-la-science-un-charnier-au-coeur-de-paris_2108389.html
- (2) Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. Définition SACRÉ: <https://www.cnrtl.fr/definition/sacre>
- (3) Alessi R. 'In Hippocratis Epidemiarum librum I Commentariorum I-III Versionem Arabicam', written by Galen and edited by Uwe Vagelpohl. Arabica. 28 déc 2021 ;68(5-6):663-73. <https://doi.org/10.1163/15700585-12341606> *L'Express*.fr. Don de corps à la science : un charnier au coeur de Paris; https://www.lexpress.fr/actualite/sciences/don-de-corps-a-la-science-un-charnier-au-coeur-de-paris_2108389.html

de ce mémoire, nous nous concentrerons uniquement sur le dogme de l'Eglise catholique, histoire occidentale plus récente, afin de mieux comprendre le point de vue que nous pouvons adopter aujourd'hui sur le corps mort. Nous aborderons également une approche historique de la dissection autour de cette période charnière que fut la Renaissance afin de mieux comprendre les arguments ayant mené à la tolérance de cet enseignement.

Comme nous l'avons évoquée précédemment, la dissection est immanquablement liée à la notion de consentement et donc renvoie à l'individu à qui « appartenait » le corps. (Cette notion d'appartenance est moins anodine qu'elle n'y paraît et nous y reviendrons plus tard dans ce travail). Lorsqu'il est question de ne pas porter atteinte à la dignité du cadavre, comme on en réfère dans l'affaire du « charnier de Descartes » pour reprendre les mots de la presse, on se demande à quelle dignité il est fait référence. Pouvons-nous décemment l'assimiler à celle d'une personne humaine ? Ce que dénonce la presse en un certain sens renvoie au principe même de la dissection et notamment quant à la chosification, la dépersonnalisation du corps, démembré, découpé et transformé en outil scientifique et pédagogique. Pourtant avec ce scandale nous comprenons bien que le cadavre ne peut pas être réduit uniquement à l'état de chose mais qu'il fait bien référence à l'individu. Dans son roman *Le Disciple*, Bourget emploie la dissection au sens figuré: « Je trouve une preuve de ce que je vous ai raconté sur mon goût de la dissection intime dans ce fait que je me sentis (...) séduit d'une manière presque passionnée par la confession ». Malgré son sens métaphorique cette citation nous renvoie avec justesse au sens propre du terme. D'une part cela nous renvoie à un démantèlement du corps, une analyse fine, méthodique, scientifique et précise de chaque partie. D'autre part cela renvoie à une forme d'intérêt morbide, à l'exhibition d'une intimité profonde, une intrusion corporelle, un répertoriage de chaque détail du corps d'un individu ignoré. Nous nous retrouvons confrontés à un paradoxe : l'indignation devant une déshumanisation du cadavre dans une pratique où sa dépersonnalisation est nécessaire. De plus, ce flou autour du statut du corps mort et de la dignité qu'il exige ne nous permet pas non plus d'ériger de manière précise la « bonne pratique » de la dissection.

La question est la suivante: A quelles conceptions du corps mort nous renvoie la pratique médicale de la dissection? A cheval entre corps sacré et corps instrumentalisé nous articulerons ce mémoire, en vue de répondre à cette question, sur des bases historiques comme nous avons pu l'évoquer précédemment mais également à travers des concepts philosophiques. Dans un dernier temps, une approche plus expérimentale nous permettra d'adopter un regard plus actuel avec le recueil des avis d'une petite population sur la question.

INTRODUCTION

Définitions

PARTIE I- RENAISSANCE ET ANATOMIE: LE CORPS COMME OBJET DE CONNAISSANCE.

A) Une connaissance de l'anatomie fondée sur des savoirs antiques, origines de la dissection dans l'Europe de la Renaissance.

B) Le rapport de l'Eglise à la quête de connaissance.

C) Du Moyen Age à la Renaissance: un lit scientifique pour la propagation de la dissection.

D) Léonard de Vinci: un génie ignoré.

E) André Vésale ou l'auteur d'un bouleversement épistémologique.

PARTIE II- LA DISSECTION ET LE CHRISTIANISME: LE CORPS SACRALISÉ.

A) De l'acte anatomique à une définition de l'être: l'humanité selon St Thomas d'Aquin.

B) De la mort à la résurrection de la Chair.

C) En quoi la question eschatologique du corps impacte-t-elle la pratique de la dissection

PARTIE III- ETUDE DE CAS: LE CORPS ENTRE PERSONNE ET CHOSE, LA DIGNITE DU CADAVRE.

A) Appréhension globale de la pratique de la dissection.

B) L'abord personnel et émotionnel de la dissection humaine.

C) Différentes perceptions du corps mort.

D) Légalement, la dissection.

E) La dignité du corps mort.

F) Impact de la dissection sur la vision de la mort et du cadavre.

CONCLUSION

Quelques définitions:

Le corps, c'est à dire la part matérielle, organique de l'être, est mise par sa définition en opposition à l'âme, à l'esprit. Dans le langage courant nous pouvons parler du « corps de quelque chose » comme étant l'élément principal, essentiel de cette chose. Le corps est indissociable de l'essence, de l'être. Une fois décédée, la personne existe encore de par son corps et c'est pourquoi nous lui devons le respect. Nous devons reconnaître son intégrité, bien qu'il se désintègre. Le corps est également symbole d'unicité, d'indivision, d'indissolubilité (« faire corps », « corps médical »)

La dignité correspond au respect dû (c'est à dire qu'il est intrinsèque) à une personne, à une chose ou à soi-même. Elle peut également ramener à des valeurs morale « se comporter dignement » soit se comporter comme nous le devrions à cause de notre nature et de notre condition. La notion de dignité renvoie à la fois à l'essence et à l'existence, à l'immanence et à la transcendance, à ce que nous sommes et à ce que nous devons être.

La mort consiste en la cessation de la vie. Depuis 2012, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la mort comme « la disparition permanente et irréversible de la capacité de conscience et de toutes les fonctions du tronc cérébral ». Dans une époque où la spiritualité est en déclin, il est intéressant de constater la bascule en 1959 de la définition de la mort de la constatation de l'arrêt du système cardio-respiratoire à celui de l'arrêt du fonctionnement cérébral. L'organe de la raison prend l'ascendant sur l'organe de l'âme, du sentiment.

La dissection: action de disséquer, couper, ouvrir les parties d'un corps organisé pour en faire l'examen anatomique.

RENAISSANCE ET ANATOMIE: LE CORPS COMME OBJET DE CONNAISSANCE

L'anatomie est une composante essentielle de la pratique médicale actuelle. Nous en prenons conscience notamment dans le domaine de la chirurgie où des connaissances anatomiques précises sont indispensables pour opérer les patients. Celles-ci prennent racine dans L'Europe de la Renaissance qui, dans ses grandes découvertes, peut compter celle de l'anatomie humaine au moyen de la dissection. En effet, si Hippocrate est considéré comme le père de la médecine, notamment avec l'élaboration de la clinique, les connaissances anatomiques à l'Antiquité étaient extrêmement sommaires. Le passage sur l'anatomie du *corpus hippocratum* ne suggère pas une pratique approfondie et méthodique de la dissection humaine mais plutôt des observations fortuites ou bien une extrapolation de l'anatomie animale à celle de l'homme reposant sur des hypothèses humorales. (4) A cette époque, il n'existait pas de civilisations où le corps était étudié avec autant de précision et d'intrusion; c'est en Europe qu'a lieu l'émergence d'une connaissance approfondie sur le corps humain. Cependant si la Renaissance est le point de pivot de la pratique de la dissection et des découvertes qui en découlent, cette révolution n'a pu se produire que sur le lit d'une civilisation où le rapport au corps et à la mort reste atypique: nous rappelons notamment les exécutions régulières sur la place public ou encore les instruments de torture plus élaborés les uns que les autres. Bien avant que la dissection soit régulièrement admise, les savants lui reconnaissaient déjà un intérêt et une utilité pour la santé de l'Homme mais celle-ci était considérée comme une offense tant pour l'humanité que pour la religion, la science et la religion étant alors des domaines évoluant en synergie (5). « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ». Cette célèbre citation tirée de l'oeuvre majeure de Rabelais, *Pantagruel*, nous plonge dans cette nécessité réflexive autour de la recherche de la connaissance et cela explique le lien crucial existant à la fin du Moyen-Age et à la Renaissance entre la religion et la science, l'une encadrant l'autre. C'est certes progressivement que cette pratique émerge mais son développement et les principales découvertes qui en découlent se concentrent essentiellement pendant les XVe et XVIe siècles.

A) Une connaissance de l'anatomie fondée sur des savoirs antiques, origines de la dissection dans l'Europe de la Renaissance.

Dans la Grèce antique, la dissection n'est pas dans les moeurs médicales comme nous l'avons évoqué. En effet, les cadavres continuent à être perçus comme des hommes. Ce ne sont pas

(4) Alessi R. 'In Hippocratis Epidemiarum librum I Commentariorum I-III Versionem Arabicam', written by Galen and edited by Uwe Vagelpohl. Arabica. 28 déc 2021 ;68(5-6):663-73. <https://doi.org/10.1163/15700585-12341606>

(5) French, Roger, *Dissection and Vivisection in the European Renaissance*, Ashgate, 1999.

des restes sans conséquence et le mort n'est pas considéré en paix tant que les cérémonies funéraires ne sont pas effectuées. De plus, certains philosophes comme Démocrite, contemporain d'Hippocrate, sont persuadés que la mort ne supprime pas les sensations. L'idée alors de la dissection devient effroyable. Il en est de même sous l'empire romain où le respect du corps est tel que la dissection représente une limite infranchissable.

Cependant, Hérophile, médecin à Alexandrie au III^e siècle avant Jésus Christ sous les Ptolémée procéda aux premières dissections. C'est un haut lieu d'enseignement comme la célèbre bibliothèque en atteste et un carrefour culturel alimentant les débats religieux et philosophiques. Ici se croisent stoïciens et platoniciens qui méprisent le corps humain. Les gnostiques, quant à eux, considèrent le corps comme un indice de chute. Tous statuent sur l'idée que le corps est une prison de l'âme immortelle et que la chair n'est que souillure. C'est dans ce cadre de pensée que les médecins Hérophile et Erasistrate ont pu pratiquer la dissection et la vivisection sur des criminels. En effet, cet acte permettant les premiers développements de la connaissance anatomique est néanmoins jugé trop cruel pour qu'on le pratique sur d'« honnêtes hommes ». De plus, les intentions médicales de cette pratique sont remises en question notamment par Celse, philosophe romain du II^e siècle. Il soulève la cruauté et l'inutilité de cet acte de par sa fausse hypothèse de l'immuabilité du corps avant et après la mort : « c'est une cruauté inouïe de disséquer des hommes tout vivants, et de faire, d'un art destiné à la conservation du genre humain, l'instrument de sa destruction, et cela de la façon la plus barbare (...). Ni la couleur, ni la mollesse, ni le poli, ni la dureté, ni la plupart des autres qualités, ne sont dans un corps qu'on vient d'ouvrir, telles qu'elles étaient avant qu'on l'eut ouvert (...). Qu'y a-t-il de plus absurde que de penser que les choses doivent être dans un homme mourant, ou même déjà mort, les mêmes qu'elles étaient dans un homme vivant? » (6) La dissection est alors rejetée davantage pour son inutilité que pour des raisons morales, tant la dégradation des corps rend l'appréhension de ce qui les animait imperceptible.

Galien, illustre médecin du II^e siècle après JC, est l'un des pères fondateur de l'anatomie. A son époque, sous l'empire romain, la pratique de la dissection était inenvisageable tant le corps est sacralisé. Cependant ses observations fortuites de l'anatomie humaine sur des blessures de gladiateurs ou sur des cadavres à l'abandon ainsi que sa pratique acharnée de la dissection sur les animaux et l'extrapolation de leur anatomie à l'homme, lui ont permis de formuler son traité *De anatomia administrandis*. Dans ce dernier, Galien incite son lecteur à faire preuve d'observation et de ne pas s'en tenir uniquement aux connaissances tirées des livres. Au XII^e siècle, des manuscrits de sa main sont exhumés et ses traités servent d'encyclopédie médicale. Nous y reviendrons, mais Galien forme en effet l'un des piliers de la scolastique et cette nouvelle méthode de raisonnement fera émerger un nouveau développement de la connaissance de l'anatomie humaine à visée scientifique. Galien témoigne vivement de cette soif de connaissance dans son traité: « L'étude de l'anatomie a une raison d'être pour le scientifique qui aime la connaissance pour elle-même ; une autre raison, pour celui qui n'apprécie pas la connaissance pour elle-même mais plutôt pour démontrer que la

(6) Le Breton, David. *La chair à vif. Usages mondains et médicaux du corps humain*, METAILLE, 1993.

nature ne fait rien sans un but ; une troisième raison, pour celui qui, grâce à l'anatomie, se procure des faits utiles à la recherche physique et psychique ; une dernière raison, pour ceux des praticiens qui ont à enlever des échardes dues à des traits, à exciser proprement une partie ou à traiter correctement des ulcères, des fistules et des abcès. » (7)

B) Le rapport de l'Eglise à la quête de connaissance.

Le paradigme religieux dans lequel se trouvait l'Europe à la Renaissance explique en partie l'évolution de la science anatomique. La doctrine de l'Eglise se définit sur la question du corps mort plus particulièrement en confrontation à l'hérésie cathare. Les Cathares voyaient dans le corps une source de mal dont la mort représente la libération de l'âme de cette prison charnelle - conception qui, nous l'avons vu, ne s'éloigne pas tant de celle des stoïciens et platoniciens d'Alexandrie. Le quatrième Concile de Latran, en 1215, présidé par le pape Innocent III, condamne cette hérésie en soulevant les questions eschatologiques autour de la croyance en la résurrection de la chair. (8) Le dogme catholique prône alors une conception de l'âme et du corps indissociable et harmonieuse, l'âme ne pouvant se réaliser pleinement qu'à travers le corps. Nous détaillerons plus amplement cette conception du corps dans la suite du mémoire mais dès lors nous pouvons comprendre brièvement dans quel paradigme scientifique et religieux les questions autour du corps mort étaient abordées pendant la fin du Moyen-Age et pourquoi sa mutilation fut interdite.

La manipulation du cadavre au Moyen Age est donc assez controversée. En Europe du Nord, lorsqu'un roi mourrait loin de ses terres, différentes parties de son corps étaient disséminées dans son territoire. Les croisés, eux, avaient pour coutume d'éviscérer le corps de leurs camarades décédés, de faire bouillir leurs restes afin d'en détacher la chair dans le but final de restituer ses os à ses proches pour sa sépulture. Cela montre un certain paradoxe: pourquoi accepter ces coutumes et refuser celle de la dissection? Cependant ces transformations du corps mort, contrairement à la dissection, n'ont pas une vocation scientifique. En effet, celles-ci relèvent davantage de moeurs, de rites posthumes, de croyances ou d'un souci de préservation du corps. Dans ces conceptions le corps du défunt, bien que mutilé par des tiers, est toujours considéré comme lui « appartenant ». En effet, dans chacune de ses manipulations le corps est encore personnifié. Il s'agit davantage d'un hommage personnel, suivant le vécu, les actions accomplies ou encore les conditions du décès de l'individu. La volonté de reposer dans une sépulture à proximité de ses proches est également en lien avec la perspective de la résurrection de la chair : ceux-ci pourront donc se réveiller aux côtés de ceux qu'ils aiment. La manipulation de leur corps n'est qu'un moyen pour y parvenir. Ainsi la démarche est pleinement personnelle contrairement à la dissection qui ne sert pas tant à l'individu qui git qu'à celui même qui s'apprête à le découper. Quoiqu'il en soit, en 1300 le Pape Boniface VIII décrète la pratique de bouillir la chair cruelle, inhumaine et barbare : elle est passible d'ex-

(7) Byl S. 'Controverses antiques autour de la dissection et de la vivisection.' *Revue belge de philologie et d'histoire*. 1997 ;75(1):113-20. Disponible : <https://doi.org/10.3406/rbph.1997.4166>

(8) French, Roger, *Dissection and Vivisection in the European Renaissance*, Ashgate, 1999.

communication. Il y a dans les croyances cette notion où seule la terre a cette légitimité de dissocier les chairs, car le corps appartenant à cette création divine doit retourner à la nature créée par Dieu et ainsi nourrir le monde (mais c'est une conception plus symbolique qu'un réel acte de foi). Dans cette conception le corps est indissociable de l'être et bien que Saint Augustin et Saint Thomas d'Aquin affirment que le corps après la mort ne ressent plus rien, que celui-ci est dissocié de l'âme par la mort, il ne doit pas être traité pour autant avec indifférence. La dissection est alors règlementée et régie par l'Eglise. L'ouverture des corps même pour l'embaumement, exige une forme de permission de l'évêques du diocèse. Il existait néanmoins quelques entorses à cette prohibition : Innocent III tolérait cette intrusion charnelle pour des raisons médico-légales. D'autre part, les récits de Guido de Vigevano, prouve une prédisposition à la dissection pour la recherche anatomique. En effet, contrairement à l'idée que nous avons actuellement de cette période du Moyen Age, l'Eglise n'était pas antagoniste à la médecine, à la science, à la recherche de connaissances ; son rôle s'apparentait davantage à celui d'une institution de contrôle et d'encadrement de cette pratique. Elle reconnaît l'intérêt de l'art de la dissection, que ce soit pour la recherche, pour l'embaumement ou encore pour des questions médico-légales (comme dans l'empoisonnement par exemple) mais elle reconnaissait également la nécessité de l'encadrer par ce qu'aujourd'hui nous appellerions une déontologie médicale, une forme d'Ethique médicale inhérente à la profession. A l'époque où la question de Dieu était beaucoup plus importante, l'Eglise régissait bien davantage les moeurs : c'est pourquoi la réflexion éthique était quasi exclusivement abordée par des théologiens.

C) Du Moyen Age à la Renaissance: un lit scientifique pour la propagation de la dissection

A la fin du Moyen-Age, un berceau scientifique se crée sur la base de la découverte de nombreux manuscrits d'auteurs grecs comme Galien, mais surtout Aristote. Si la médecine arabe s'appuie dès le IXe siècle sur les traductions de grands ouvrages d'Hippocrate, Galien et Oribase expliquant ainsi son foisonnement, l'usage de la dissection humaine n'est pas envisagé : « l'islam interdit avec rigueur toute dissection ou tout usage du cadavre à des fins étrangères au repos ultime de l'homme. La mort ne rompt pas l'unité de la personne et de sa chair, ouvrir la peau c'est profaner l'homme.» (9) Constantin l'Africain (1015-1087) traduit des textes arabes en latin qui donneront une impulsion à l'Ecole de médecine de Salerne faisant de son enseignement le plus prestigieux du XIIe siècle. L'étude des textes grecs comme Tegni et De sectis de Galien mais aussi Aphorisme d'Hippocrate forme un corpus essentiel à la médecine de Salerne. L'étude de l'anatomie humaine se rapproche alors de celle de Galien par le biais de l'anatomie animale et notamment porcine que l'on considérait proche de celle de l'homme. Cependant, le fait que la dissection humaine soit formellement interdite dans cette institution chrétienne lui fait perdre sa prépondérance et permet l'essor d'autres écoles de médecine comme celle de Bologne au XIIIe siècle. C'est effectivement en Italie à Bologne que les premières dissections sont admises: un édit de 1241 autorise la dissection des suppliciés et Mondino de Liuzzi redonne à l'observation un rôle central dans l'analyse du corps humain.

(9) Le Breton, David. *La chair à vif. Usages mondains et médicaux du corps humain*, METAILLE, 1993.

Le rapport de l'Église est alors assez neutre, elle n'encourage ni ne dissuade cette pratique, elle se contente de la régir et progressivement officialise la dissection dans plusieurs universités: à Bologne d'abord, puis Padoue en 1341, Venise en 1368, Florence en 1388, Vienne en 1404, Prague en 1460...

En effet, si on attribue à la Renaissance toute la gloire des grandes découvertes, le renversement du paradigme scientifique débute en réalité dès le XII^e siècle avec la découverte de nombreux écrits d'Aristote et le développement de la scolastique. La scolastique est un raisonnement logique employé en philosophie et théologie dans les universités et écoles du Moyen Âge. Elle a pour « caractère essentiel de tenter d'accorder la raison et la révélation en s'appuyant sur les méthodes d'argumentation aristotélicienne. » (10) La scolastique est une forme de dialectique grecque unie aux idées chrétiennes dans le but de « traduire les idées justes et précises du christianisme dans les langues fausses et transpositions des païens » nous dit Bonald. Elle trouve son apogée au XIII^e siècle suite à cet apport de la science grecque par le biais des traductions d'Aristote de l'arabe. La scolastique correspond à l'harmonisation de ces nouvelles données scientifiques comme la physique avec la chute des corps, la biologie, l'éthique, la politique avec celles des idées chrétiennes. L'aristotélisme médiéval est le fondement de la scolastique, ce réel bouleversement épistémologique. En effet, scolastique vient du latin *scholasticus* qui signifie « de l'école, l'érudit ». La création des universités prend racine au Moyen-Âge avec le développement de cette méthode de raisonnement et d'un corps enseignant où la participation des étudiants est très active. Le passage par la faculté des arts - où sont enseignés les bases des raisonnements logiques, la rhétorique, la dialectique, la grammaire, les sciences, la musique, etc.- est indispensable pour accéder à une spécialisation dans les universités de droit, de médecine ou de théologie. Ce système encore une fois s'étoffera avec l'arrivée des connaissances aristotéliciennes. (11) Ce contenu jusqu'alors inconnu est un apport non seulement des sciences comme la physique ou la biologie mais aussi une théorie de la science avec des règles strictes à respecter. La Logique devient un fondamental pour philosopher : la scolastique se base sur des méthodes de raisonnement aristotéliciennes qui consistent en une confrontation perpétuelle de ses idées à celles de l'autre incluant un art de l'argumentation. C'est avant tout une discussion basée sur les textes anciens. La question de la méthode est très importante et l'herméneutique, la science d'explication des textes, se développe ; il n'y a pas tant de place pour le sens critique direct sur le monde. Dans le christianisme médiéval, l'idée du progrès est pourtant prédominante : la parole du Christ n'est pas paralysée comme Saint Thomas d'Aquin le suggère en évoquant l'évolution de l'ancien au nouveau testament, et cette volonté se traduit en une constante interprétation, discussion des textes afin d'approcher au plus près de la « Vérité divine ». La théologie s'apparente alors comme la plus noble des sciences puisque son objet est le plus noble des récits.

(10) Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales: Définition de SCOLASTIQUE: <https://www.cnrtl.fr/definition/scolastique>

(11) KTOTV. [Vidéo], Scolastique : faire de la théologie au Moyen-âge ; 12 jan 2020[51 min, 39 s]. <https://www.youtube.com/watch?v=NMqhHqiRhQ4>

Après la mort de Boniface III, les dissections reprennent de plus belle mais toujours sous la législation de l’Eglise. Des techniques diverses sont peu à peu répertoriées : corps bouillis, desséchés au soleil, déposés dans des rivières afin de mieux en observer les os, les nerfs, les vaisseaux... La dissection se réalise dans les universités puis devient de plus en plus publique. Les universités de médecine font apparaître trois professions hiérarchisées : la médecine, la plus noble, puis la chirurgie et enfin la pratique du barbier. Le médecin est la représentation du savoir mais sa tâche ne pourrait s’abaisser à toucher le corps : c’est le rôle du chirurgien et des barbiers. Les chirurgiens sont donc les praticiens et se réservent les belles chirurgies quand les barbiers récupèrent les petites chirurgies comme les rages de dent par exemple. En effet, au Moyen-Age, la médecine est essentiellement monastique mais au XIIIe siècle cette segmentation du soin extérieur (pour les médecins) et intérieur (pour les chirurgiens) a lieu et la chirurgie est considérée comme un sous domaine manuel. Henri de Mondeville et Guy de Chauliac, éminents chirurgiens des XIIIe et XIVE siècles, récuse d’ailleurs cette hiérarchisation des maux. En effet Mondeville défend son art dans son traité *Chirurgie*, et définit notamment l’anatomie par *ana* qui veut dire exact et *tomos* qui veut dire division, rendant ainsi sa gloire à la chirurgie comparée à la médecine qui aurait une approche plus approxi-



Miniature 2bis: Une leçon d’anatomie au XIVE siècle, tirée de *La Grande Chirurgie* de Guy de Chauliac, p25. (BNF, Gallica)

Elle est manifeste des personnages indispensables à la dissection et de leurs positions respectives. On peut noter la présence du régisseur de l’Eglise, la distance du médecin et de ses étudiants vis à vis du corps et les barbiers qui y sont au contact.

native. Guy de Chauliac écrit dans la *Grande Chirurgie* la vocation de la dissection « la principale est de démontrer la puissance de Dieu, la seconde de discerner les parties affligées, la troisième de prévoir les futures dispositions du corps et la quatrième pour guérir les malades » et on saisit dans cette simple phrase tous les enjeux de la dissection au Moyen Age et en particulier ce rapprochement à Dieu que nous verrons plus loin.

La pratique de la dissection reste controversée avec des conditions de dissection parfois douteuses et cruelles où l’anatomiste choisissait lui-même la mort du supplicié. Charles Quint, épaulé de Vésale, demande aux théologiens de l’université de Salamanque de délibérer sur la question de la dissection et sur sa légitimité. Les anatomistes obtiennent alors gain de cause pour son utilité en

médecine. L'Eglise continue à accompagner les démonstrations anatomiques, comme nous avons pu l'observer sur la miniature de *la Grande chirurgie* de Chauliac. Elle délègue des prêtres au chevet des personnes disséquées et assiste spirituellement les mains d'oeuvres. En somme, elle limite l'exercice à des fins d'enseignement et de connaissance tout en essayant d'enrayer les dérives possibles. Le pape Alexandre V est lui même disséqué en 1410.

Au XVI^e siècle, le nombre de spectateurs augmente. les premiers amphithéâtres sont alors créés pour offrir un espace de présentation avec une meilleure vue pour l'ensemble de l'assistance. Cela témoigne de la place historiquement essentielle de la dissection dans l'avancée scientifique et universitaire. C'est un nouveau pas vers une forme de démocratisation du savoir.



Théâtre anatomique de Bologne.

La table de dissection est au milieu de la pièce avec des estrades tout autour pour accueillir le public. On ne le voit pas sur cette image mais la chaire du professeur de médecine surplombe la foule pour diriger l'opération anatomique.

Studio Leonardo. Théâtre Anatomique de l'Archiginnasio - Studio Leonardo ; https://studioleonardo.it/fr/portfolio_page/theatre-anatomique-de-larchiginnasio/.

D) Léonard de Vinci: un génie ignoré.

Léonard de Vinci, né en 1442 et mort en 1519, s'affranchit de la scolastique. Autodidacte, il revendique l'expérience et l'observation comme « les seuls principes susceptibles de fonder une intelligence rigoureuse du monde ». Architecte, ingénieur, peintre, sculpteur, géologue, naturaliste, l'étude de l'anatomie est essentielle pour assouvir sa curiosité sans borne et qui s'épanouit dans le milieu artistique florentin. Il est initié à la bottega de Verrochio à l'étude des écorchés. C'est l'un des premiers à enlever la peau des corps pour observer l'anatomie humaine et il étudie dans le détail les structures anatomiques. On retient deux dates, 1489 et 1510, de sa pratique de l'anatomie mais en réalité son étude du corps ne s'y borne pas puisqu'à l'âge de 65 ans il confesse avoir disséqué près de 30 cadavres écorchés au cardinal d'Aragon qui venait lui rendre visite dans son manoir à Cloux. Léonard de Vinci, n'est pas un anatomiste comme les autres. En tant que naturaliste son étude de l'homme s'inscrit dans une analogie entre le microcosme et le macrocosme. Il compare l'homme à la terre dans leur fonctionnalité ; les deux entités permettent à Vinci de construire son point de référence mécaniste : « Si l'homme a les os, support et armature de la chair, le monde a les rochers comme supports de la terre ; si l'homme porte le lac du sang où le poumon se gonfle et dégonfle dans la respiration, le corps de la terre a son océan qui, lui, croît et décroît toutes les six

heures en une respiration cosmique ; si les veines partent de ce lac de sang, en se ramifiant dans le corps humain, de même l'océan remplit le corps de la terre d'une infinité de veines d'eau.» De là il en déduit, inscrit dans une dynamique à la fois chrétienne et humaniste de son temps, que « l'homme est le modèle du monde ». À une époque où la circulation du sang n'est pas connue avec précision, l'innovation de Leonard de Vinci réside dans l'importance du dynamisme contrairement au statisme. Son approche se base cette fois sur l'oscillation et la notion de périodicité. Il y a dans le monde et l'homme un rythme analogue. La place du corps, à l'image des Grecs et des Romains, lui est également essentielle car elle reflète la divinité de l'âme et ces maximes en témoignent: « si tu veux savoir ce qu'il y a dans l'âme d'un homme observe la façon dont il s'occupe du corps qui l'abrite », de plus « si tu considères le corps humain comme une merveilleuse mécanique, rappelle toi qu'il n'est rien comparé à la mécanique de l'âme qui vit dans cet édifice et qui est une chose divine ». (12)

La théorie du microcosme et du macrocosme fait correspondre à la totalité une infinité de « modèles réduits » dans l'idée que tout se répondrait dans l'univers. Cette conception est en effet solidaire des options philosophiques, religieuses ou artistiques qui cherchent à établir un lien entre le visible et l'invisible, l'apparence et l'essence, il joue sur les analogies, les symboles, les médiations, les ressemblances. C'est une philosophie très répandue dans l'Antiquité et au Moyen Âge, mais les théories de la correspondance du macrocosme et du microcosme culminent à l'époque de la Renaissance notamment grâce à la philosophie aristotélicienne et sa conception de l'univers. C'est également une théorie qui s'inscrit parfaitement dans le mouvement humaniste : l'étude du fonctionnement de l'homme est une réponse au fonctionnement de l'univers. « Ce corps cheminant, témoigne de l'intégration dans la culture humaniste, des paysages intérieurs du microcosme et l'élargissement de la notion d'espace qui, outre les nouveaux territoires découverts par la navigation, englobe désormais l'anatomie du corps humain ». (13)

D'autre part, Léonard de Vinci aurait collaboré avec Della Torre, un éminent professeur, dans la recherche anatomique. « Il rappelle la difficulté de la tâche de l'anatomiste qui lutte contre le temps qui décompose le cadavre et contre ses propres maladresses. » (14) Son *Quaderni* est riche en réflexions sur l'anatomie et la physiologie et en conseils pratiques pour l'anatomiste. Il précède Vésale dans la connaissance anatomique et son oeuvre aurait eu un impact colossal sur son temps s'il avait été connu de ses contemporains. Mais elle n'est dévoilée qu'au XIXe siècle laissant l'histoire de l'anatomie suivre son cours dans l'ignorance de ce savoir.

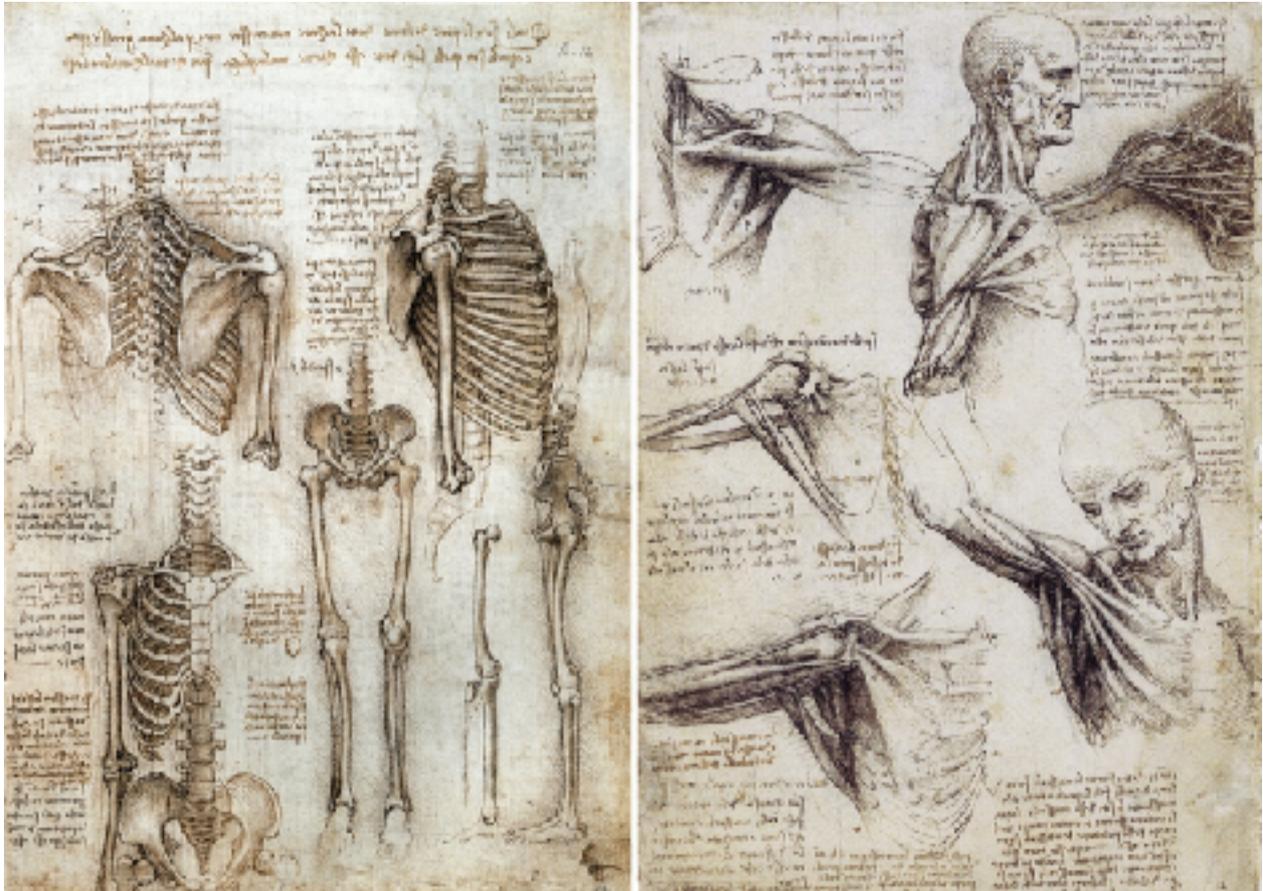
Cependant, Léonard de Vinci n'est pas le seul artiste à pratiquer la dissection. Michel-Ange disséquait des corps pour mieux peindre les intersections des muscles. Il refuse des commandes pour l'église du Saint-Esprit à Florence si le monastère ne lui fournit pas des cadavres. Une rumeur

(12) Unidivers.fr LEONARD DE VINCI EXPLORATEUR DU CORPS HUMAIN ; [date inconnue]. Disponible : <https://www.unidivers.fr/leonard-de-vinci-anatomiste-clayton-philo/>.

(13) Vaturi, Jessica. *Ouvrir Couvrir*, Verdier, 2004, p86

(14) Le Breton, David. *La chair à vif. Usages mondains et médicaux du corps humain*, METAILLE, 1993, p 69

dit qu'il aurait souhaité crucifier un homme pour mieux dépeindre la souffrance du Christ. Ses contemporains s'adonnent également à la dissection, Raphael, Titien, Bandellini, Benvenuto Cellini... Les artistes s'accaparent le souci de l'anatomie. La volonté de représenter le corps et le mouvement de la façon la plus fidèle possible passe par une étude de son intérieur. On conçoit donc que la Renaissance n'est pas l'époque de l'anatomie seulement pour la médecine mais aussi pour l'art.



Ecorchés tirés des *carnets* de Léonard de Vinci.

E) André Vésale ou l'auteur d'un bouleversement épistémologique.

Vésale, comme certains de ses prédécesseurs, s'insurge de la division de la médecine et s'oppose avec fermeté à ses maîtres qui répugnent le contact au corps humain et ses viscères. Selon lui, il existe un contraste entre Galien dont la parole est reproduite et vénérée par les médecins de l'époque et l'usage que l'on fait de ses écrits. Il appuie ses propos en rappelant le plaisir que ce dernier éprouvait à disséquer les animaux. Il conteste la dissociation des tâches : la répétition aveugle des paroles écrites dans les livres par des médecins pendant que des barbiers ignorants tentent de montrer les viscères énumérés sans y comprendre grand chose. Il fait l'hypothèse d'une médecine expérimentale et se veut « rénovateur d'une science à l'abandon ». « Mon effort n'aurait pas abouti si, pendant mes études de médecine à Paris, je n'avais mis personnellement la main à la

tâche et si je m'étais contenté de quelques viscères qu'au cours de l'une ou l'autre dissection publique (montraient à l'assistance) superficiellement et sans insister, des barbiers d'une rare incompetence. » Mais il suscite lui même le dégoût de ses pairs qui ne comprennent pas comment un tel érudit peut se résoudre à de si basses besognes.



Frontispice de *De hominis corporis fabrica*, (BNF Gallica)

Un squelette à la manière d'une vanité remplace le médecin qui se tenait au dessus dans sa chair. La connaissance, la vérité expérimentale font foi plus que la connaissance théorique livresque de Galien ou Hippocrate : le savant est à hauteur d'homme. Les barbiers disputent leur inutilité sous la table de dissection. De chaque côté un chien, un singe sont écartés, vestiges des anciennes études anatomiques : la dissection humaine se fait sur l'humain, plus de détour par l'étude animale, plus d'extrapolation seulement la comparaison.

En 1543 les 7 livres *De humanis corporis fabrica* paraissent, 700 pages, 300 planches d'écorchés. Le premier livre est consacré aux os, le deuxième aux muscles et aux ligaments, le troisième au système vasculaire, le quatrième au système nerveux, le cinquième aux viscères abdominaux, le sixième au système cardio-respiratoire et le septième au cerveau. Tous ces ouvrages sont illustrés de nombreux écorchés minutieusement produits et commentés.

Vésale met en place une méthode scientifique novatrice en développant un sens critique s'appuyant sur l'observation et l'expérimentation en opposition à la réflexion scolastique qui est davantage une étude de textes consacrés (dont ceux de Galien). En parallèle Copernic se bat pour son modèle héliocentrique : la même année *La Fabrica* et *De Revolutionibus* ébranlent les paradigmes scientifiques de l'époque. L'autorité de Galien et Ptolémée est mise à mal. Vésale, professeur à l'université de Padoue, médecin de Charles Quint et de Philippe II à la cour d'Espagne, inaugure une approche du corps humain distincte de l'homme qui l'occupait, lourde de conséquence.

Né à Bruxelles en 1514, fils de l'apothicaire de Marguerite d'Autriche et de Charles Quint, il habite à proximité d'un lieu d'exécutions capitales : premières observations anatomiques, il dissèque des animaux dès l'enfance. Il commence ses études à Louvain puis les poursuit à Paris où il étudie avec Sylvius Dubois qu'il trouve trop attaché aux traditions galéniques. Il étudie les os

de sa propre initiative au cimetière des Innocents et sur les corps des pendus de Montfaucon. Il est invité par la comtesse d'Egmont à assister à l'autopsie d'une femme noble dont la mort est mystérieuse : cette autopsie l'aura beaucoup marqué car bien que jeune il prend note avec minutie et y fait plusieurs fois référence dans son oeuvre comme une « plongée dans l'existence intime d'une jeune femme ». Il note l'impact du corset sur la taille très fine de la jeune femme qui implique notamment une compression de l'hypocondre. Il devient docteur à Padoue en 1537, attiré par les opportunités anatomiques de l'Italie du nord. Il entame son professorat avec la dissection d'un jeune homme dix-huit ans qu'il dissèque jusqu'à ce que la putréfaction du corps l'empêche d'aller plus loin. Il en produit six planches d'anatomie des os et des viscères dans la *Tabulae anatomicae sex* imprimée à Venise en 1538 et destinée à ses étudiants. Bien que cet ouvrage conserve des éléments galieniques se référant à l'anatomie du chien ou du porc, il s'agit néanmoins de l'incarnation du passage de l'ancien savoir anatomique à celui des Temps modernes. Mais cet ouvrage fait l'objet de plagiat, de reproductions de ses planches sans son autorisation, ce qui l'affectera beaucoup.

Il s'affranchit de l'ancien modèle nécessitant un « demonstrator » et un « ostensor » : il procède lui-même aux dissections de manière méthodique. Il dissèque également beaucoup d'animaux en parallèle pour distinguer les particularités de l'anatomie humaine. A partir de 1539, il est régulièrement fourni en corps. Les corps des suppliciés lui sont réservés et les dates d'exécution sont fixées en fonction de son travail. *La Fabrica* est achevée en 1542 et s'appuie essentiellement sur les observations anatomiques et non plus comme un commentaire des écrits dogmatiques de Galien. Vésale s'est vite rendu à l'évidence : les écrits de Galien reposent sur l'observation de l'anatomie animale transposée à l'homme, et non pas directement de l'homme. Malgré ce bouleversement épistémologique, *La Fabrica* conserve d'anciennes erreurs. Il fait graver ses planches à ses frais afin de limiter les plagiaires avec des explications détaillées quant à la mise en page et à la qualité des images illustrant le texte.

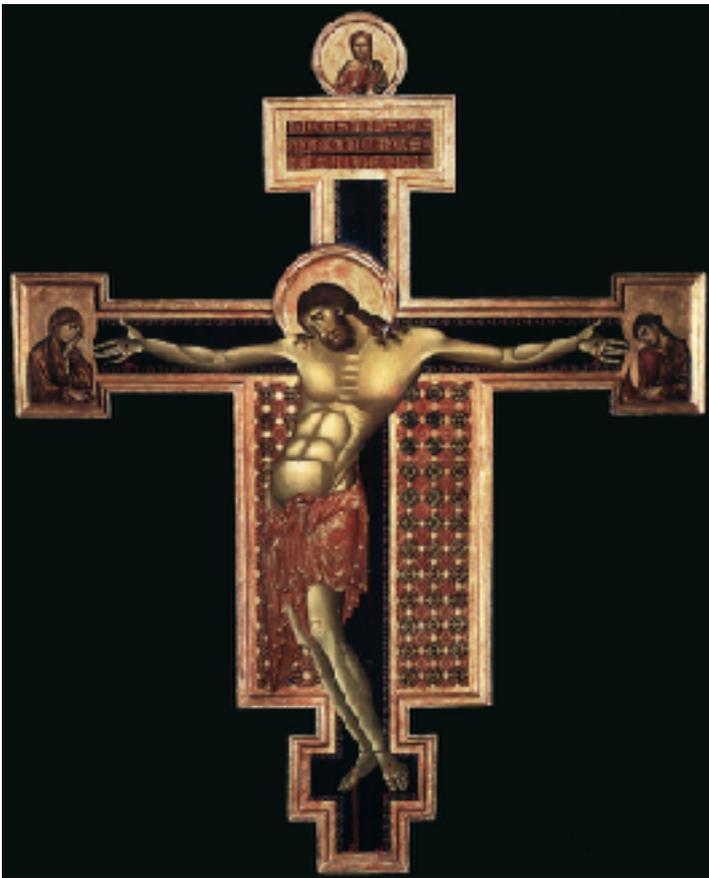
Peu à peu la jalousie et l'hostilité envers Vésale grandissent en raison de sa « trahison envers Galien ». Il accepte donc l'offre de médecin de famille auprès de Charles Quint et restaure ainsi la lignée de médecins d'empereur et de roi que son père en tant qu'enfant illégitime avait tarie (bien qu'il fut apothicaire de Charles Quint et de Marguerite d'Autriche). La lettre à Fallope que Vésale écrit en Espagne en 1561 concernant *Observationes Anatomicae*, ouvrage de Fallope, témoigne de sa mélancolie et de sa nostalgie à l'égard de ses recherches anatomiques. Fallope reconnaît la haute autorité de Vésale tout en émettant des corrections. « Je continue à vivre dans l'espoir qu'un jour, par quelque bonne fortune, j'aurai encore l'occasion d'étudier cette vraie Bible, comme nous la considérons, du corps humain et la nature de l'homme ». (15)

(15) Le Breton, David. *La chair à vif. Usages mondains et médicaux du corps humain*, METAILLE, 1993, p66.

En somme, la révolution anatomique ne s'est pas faite en un jour. De multiples controverses ont fini par avoir raison de sa prohibition: du savoir de Galien à la scolastique jusqu'à Vésale. Les débats philosophiques et théologiques n'ont pas cessé pour définir le statut du cadavre, entre personne et simple enveloppe. La dissection, au coeur de ce débat, est une pratique suscitant un mélange d'admiration et de dégoût. En effet, seuls les criminels et les suppliciés sont l'objet de ce traitement mais le bénéfice de la dissection au regard de son intérêt médical et de son apport scientifique est incontestable. L'humanisme et cette curiosité indéfectible pour la nature humaine contribuent à son avènement. Les anatomistes de la Renaissance ouvrent une réflexion sur l'universalité du corps humain qui s'inscrit dans le corps étendu devant soi encore entier, sur le point d'être démantelé, réduit à chacune de ses plus petites parties. L'avènement de l'anatomie est au coeur d'une période fascinante où tous les domaines sont concernés: médecine, philosophie, religion, art...

-

LA DISSECTION ET LE CHRISTIANISME: LE CORPS SACRALISÉ.



Christus Dolens d'Arezzo CIMABUE 1265-1268

Au XIIIe siècle, incohérence avec les découvertes anatomiques progressives, l'art religieux commence à suivre des préceptes humanisants: on retrouve davantage la structure des muscles et des côtes par exemples. De plus, l'expression de la souffrance est davantage représentée ce qui renvoie à la vulnérabilité de l'homme: le corps est tordu, arqué dans un spasme de douleur, subissant son poids terrestre.

A) De l'acte anatomique à une définition de l'être: l'humanité selon St Thomas d'Aquin

En évoquant l'intérêt de la pratique anatomique Guy de Chauliac écrit « la première est de démontrer la puissance de Dieu ». Cette idée nous montre la prépondérance de la religion, de la spiritualité à l'époque où cette pratique voit son essor. La conception spirituelle du corps et de l'être dans sa totalité façonne la pratique médicale et en l'occurrence celle de la dissection. Son impératif, dans l'esprit de Chauliac et de ses contemporains, n'est pas la médecine, ni la recherche de la connaissance mais bien l'impératif de démontrer combien Dieu est puissant dans l'élaboration d'une mécanique de la vie aussi complexe que l'être humain. L'anatomiste s'émerveille de la création et il éprouve ce vertige en se hissant au rebours du divin : une forme d'ivresse de se voir à la hauteur du créateur dans sa connaissance. Seulement l'un crée et l'autre démantèle. Dans sa quête infinie du savoir l'anatomiste en oublie ce qu'il est en train de faire. Il s'émerveille de l'ordre, l'assemblage, l'unicité de cette création divine tout en la démantelant pour au final contempler un cadavre éviscéré autour duquel chacune de ses parties internes sont dissociées et logées dans de petits bacs: une carcasse vide comme produit de connaissance. Cette forme de déréalisation n'est pas sans rapport avec la dissociation du corps étendu de l'être qui l'incarne. La question de la dissection touche en priorité l'intégrité du corps et par ce biais celui de l'individu. Cela peut être perçu comme une intrusion, une profanation d'un corps au concept sacré comme il peut l'être dans la foi chrétienne.

tienne. Ce rapport au corps est crucial dans la religion chrétienne puisque même Dieu s'est fait chair pour mieux comprendre sa création: Dieu n'est pas seulement une idée, une pensée qui s'incarnerait en nous. Dieu créa des êtres de chair, le Verbe s'est fait chair, et viendra la résurrection de la chair: le catholicisme fait du corps le centre de son dogme. « La chair est le pivot du salut » (Tertullien, res 8,2.) Le fait que Dieu se soit incarné en homme de corps rend le corps en lui même comme sacré et donc appartenant « à un domaine séparé, inviolable, privilégié par son contact avec la divinité et inspirant crainte et respect » (16). Or, dans la dissection le corps n'est plus « inviolable » puisqu'il est ouvert sous les yeux hagards de l'anatomiste et son lien privilégié avec Dieu est ignoré en le relayant au statut d'objet d'étude.

A travers l'histoire de la dissection à la Renaissance, nous avons pu constater le bouleversement épistémologique qu'elle a concrétisé. Cette période incarne la soif de savoir dans un cadre de pensée bercé par la foi et un humanisme en plein essor. C'est le passage d'un savoir plus ou moins figé dans le temps, basé essentiellement sur des récits de grands maîtres grecs, vers une science empirique quasi moderne dont l'observation et l'esprit critique sont les fondements. Comme nous l'avons vu c'est une étape qui scientifiquement ne fut pas dénuée de provocation face à la théologie. En effet l'Eglise, face à cette pratique, n'a pas manqué d'ambivalence entre prohibition et tolérance. Elle semble accepter son intérêt avec réticence tout en faisant preuve de méfiance et de vigilance en ne l'autorisant que sur les corps de criminels ou lorsque la mort survient dans des conditions suspectes. Dans le contexte scientifique, légitimer la dissection c'est également légitimer la curiosité humaine, la soif de connaissance. La dissection est en un sens « une promotion de l'individu », elle prend la forme d'une étape nécessaire dans la lignée du « connais-toi toi même » de Socrate. « L'être humain prend conscience de son autonomie » (17) par le biais de cette connaissance. La pensée chrétienne s'est longtemps montrée hostile à la curiosité ; le pape Innocent III écrit notamment *L'art de se bien connaître ou le mépris des conditions de la vie humaine*. Saint Augustin, quant à lui, considérait la curiosité comme une ouverture vers le vice détournant l'attention vers le monde, la chair et le superflu : des connaissances inutiles à l'adoration de Dieu. Saint Thomas d'Aquin nuance cette critique en estimant que « la connaissance intellectuelle est bonne en elle-même ». Tant que l'individu ne s'enorgueillit pas de celle-ci, qu'elle reste au service de l'Écriture et qu'elle ne sert pas les démons, la curiosité peut être une voie vers la glorification de Dieu. Le désir de connaître la création de Dieu en vérité ne doit s'apparenter qu'en un moyen pour la vraie fin qui consiste en la connaissance de Dieu. (18) Nous aborderons désormais la question du corps après la mort d'un point de vue théologique en nous appuyant notamment sur la Somme Théologique de St Thomas d'Équin et de sa discussion sur la nature humaine dans les question 75 et 76 que nous essaierons de vulgariser.

(16) Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. Définition SACRÉ: <https://www.cnrtl.fr/definition/sacré>

(17) Vaturi, Jessica. *Ouvrir Couvrir*, Verdier, 2004, p87

(18) Gaille, Marie. « Ce n'est pas un crime d'être curieux de l'anatomie »: La légitimation de la connaissance médicale du corps humain dans l'Europe catholique et protestante des XVIe et XVIIe siècles, in Pascale Hummel et Frédéric Gabriel (dir.), *La mesure du savoir, Etudes sur l'appréciation et l'évaluation des savoirs*, Paris, Philologicum, 2007, pp. 217-242.

Saint Thomas d'Aquino est une des figures prédominantes du XIII^e siècle. Moine dominicain et professeur d'Université, son oeuvre est emblématique de la scolastique mêlant ainsi l'étude de la Bible à la philosophie grecque d'Aristote qui, rappelons-le, constitue un des prémices du renversement épistémologique de l'époque. C'est en se fondant sur sa conception de la foi que nous allons tenter de comprendre dans quelle conception corporelle évoluait la pratique scientifique de la dissection. Tout d'abord il nous faut définir ce qu'est la théologie afin d'en légitimer son emploi dans ce mémoire. La théologie est l'étude de la parole de Dieu et aborde les choses du monde sous un prisme biblique: peut-on considérer qu'il s'agit d'une science ? Nous ne répondrons pas entièrement à cette question mais nous apporterons des idées de réflexion. Au XII^e et XIII^e siècles, l'enseignement aristotélicien permet de théoriser la science : le but est d'harmoniser les données de la foi chrétienne avec celles des nouvelles découvertes philosophiques et scientifiques. La science est la « connaissance approfondie des choses dans ce qu'elles sont » (19). Or, si nous nous référons à cette définition, et que la théologie se veut comme un approfondissement et une réflexion dans le but de connaître Dieu dans ce qu'il est, alors nous pouvons la définir comme une science. A la différence de la philosophie, la théologie aborde les choses du monde en tant que créations divines et non en tant que ce qu'elles sont par elles-mêmes. Cela n'implique pas une contradiction seulement un abord différent de la vérité. Prenons pour exemple une statue : une statue a différents aspects selon l'angle sous lequel on la regarde, mais chacun d'eux participe à la construction d'une connaissance juste et globale de cette statue. Pour Saint Thomas, ces angles s'apparentent à toutes les sciences dont la philosophie et la théologie qui ont pour objet les choses du monde. Il considère néanmoins la théologie comme supérieure à la philosophie car cette dernière aborde un raisonnement à partir des causes propres des choses et la théologie l'aborde à partir de Dieu qui est la cause première de toutes choses. Si nous reprenons la métaphore précédente, cela reviendrait à regarder la statue par le bas, sous un angle terrestre, dans le cadre de la philosophie et par le haut, sous un angle céleste, dans le cadre de la théologie : aucune de ces dimensions n'est fautive mais la posture théologique permettrait une vision plus globale et plus juste (comme lorsque nous sommes au balcon d'un théâtre). De plus, les certitudes et évidences en philosophie découlent de la raison tandis qu'en théologie elles sont obtenues par la grâce divine ce qui leur confère nécessairement une vérité supérieure (car ce qui vient de Dieu est perfection et vérité tandis que l'esprit humain est imparfait et faillible). Les théories fondées sur l'homme sont contingentes ou probables alors que celles qui reposent sur la bible sont nécessaires : c'est pourquoi les arguments d'autorité en philosophie ont une valeur plus faible que ceux qui relèvent de la théologie. (2) Par conséquent, cette science était considérée au Moyen Age comme la science dépassant toutes les autres puisque son objet répondait à toutes les autres questions. La pratique logique, la contemplation et la spiritualité étaient élevées à un rang bien supérieur aux autres sciences, même à la philosophie. La médecine nous l'avons vu se rapprochait davantage de la théologie dans sa méthode réflexive - une observation à distance du travail de la chirurgie qui s'apparentait davantage à de l'artisanat. Néanmoins, contrairement à l'idée

(19) Thomas d'Aquin *L'ame et le corps*, question 75 et 76 de la *Somme Théologique*, J.Vrin, 2016. p15-18

(20) Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales: Définition de SCIENCE : <https://www.cnrtl.fr/définition/science>

reçue que nous pouvons avoir de la pensée médiévale, la notion de progrès est prépondérante : selon l'Eglise, l'enseignement du Christ n'est pas paralysé. Il y a cette notion de progrès dans l'architecture même de la Bible : un ancien puis un nouveau testament. Afin d'être fidèle à son enseignement, il y a nécessairement une volonté d'amélioration des connaissances de Dieu. C'est ce vers quoi Saint Thomas d'Aquin tend en utilisant des procédés de philosophie aristotéliens pour mieux comprendre les mystères de Dieu. La question de la méthode devient essentielle et la scolastique connaît son apogée avec l'élaboration de l'herméneutique, la science d'explication des textes. Saint Thomas, à l'image des philosophes grecs, imagine un interlocuteur qui, à chaque question lui objecte une théorie à laquelle il répond méthodiquement. (21)

La théologie de Saint Thomas d'Aquin emploie un vocabulaire aristotélien que nous allons définir peu à peu dans ce paragraphe. Par les questions 75 et 76 de la somme théologique nous allons étudier la nature de l'être humain en tant que « substance corporelle » et « substance spirituelle » et plus exactement le corps et l'âme afin de proposer une conception chrétienne du corps après la mort. En réalité, Saint Thomas d'Aquin n'étudie le corps qu'à travers sa relation à l'âme. Son but, en tant que théologien, n'est pas tant de prouver que l'âme est une forme substantielle du corps, mais bien qu'elle est en elle-même une substance spirituelle et incorruptible (ce qui lui confèrerait une forme d'immortalité). Pour parvenir à une définition de l'être humain et de ce qui le compose, Saint Thomas use de l'abstraction. Il estime que ce procédé lui permet d'accéder à une conception juste de l'individu en ce sens que « L'abstraction des choses qui sont unies dans la réalité est possible, et ne conduit pas à l'erreur si l'intelligibilité de la chose abstraite ne dépend pas de l'autre à laquelle elle est unie. » Pour illustrer : dire que le mur n'est pas blanc, s'il est vraiment blanc, est une abstraction erronée, mais considérer la nature de la couleur blanche indépendamment du mur ne l'est pas. Si on prend pour second exemple la dissection, où l'on considère des petites parties du corps et même à plus forte raison de la nature humaine : on fait abstraction de l'ensemble de l'individu pour mieux étudier des parties qui le constitue. Seulement les viscères sont ils réellement indépendants les uns des autres et plus largement le corps en tant que tout est-il indépendant de l'être. A cela nous pourrions répondre que la mort a elle-même rendu « l'être » abstrait puisque « être », au sens catholique du terme, c'est faire coexister et faire vivre « esprit, corps et âme ». Ainsi la mort a rendu des parties de « l'être », l'âme et l'esprit, abstraits; et le corps, indépendant des deux autres, peut devenir un sujet d'étude.

La substance, selon Thomas comme Aristote, correspond à l'essence complète et individuelle de quelque chose. Elle est elle-même constituée de la forme et de la matière. Pour exemple deux objets peuvent être constitués de la même matière mais d'une forme différente. Il existe trois catégories de substance : les sensibles et corruptibles qui comprennent les végétaux et les animaux, les insensibles et incorruptibles qui comprennent les anges par exemple et enfin les sensibles incorruptibles qui s'apparentent aux corps célestes. Les substances sensibles et corruptibles sont consti-

(21) KTOTV. [Vidéo], Scolastique : faire de la théologie au Moyen-âge ; 12 jan 2020 [51 min, 39 s]. <https://www.youtube.com/watch?v=NMqhHqiRhQ4>

tuées de forme et de matière tout comme les substances sensibles et incorruptibles à la différence près que pour ces corps célestes leur forme potentialise complètement et parfaitement la matière. Pour ce qui est des corps insensibles incorruptibles, seule la forme persiste, ils sont dits « intelligibles » mais ne peuvent faire l'objet de connaissance sensible (nous pouvons seulement percevoir leurs effets comme le mouvement des corps célestes). Ainsi l'hylémorphisme du grec hylé « matière » et morphè « forme » conditionne les propriétés des corps et leur essence. Mais selon Thomas, l'acte ultime de toutes substances de son univers n'est pas seulement la forme, soit l'essence, mais l'acte d'être. La personne humaine est un sujet de l'être, du devenir et de l'agir en tant que substance qui raisonne. En effet, personne du grec « persona » renvoie à une substance individuelle et rationnelle: « la personne est une substance individuelle parvenue à sa complétude, c'est à dire que seule une substance complète est une personne; aucune de ses parties ne peut l'être. La notion de personne exprime ainsi la plus digne des natures, à savoir intellectuelle, et le plus digne des modes d'être, à savoir l'être subsistant par soi. » (22) La « personne » renvoie l'être humain à sa singularité, sa particularité mais également son unicité dans ce sens où elle ne peut pas être abstraite. Ainsi le cadavre ne peut plus être considéré comme une personne. Le terme « cadavre » nous renvoie directement à cet aspect dissocié du corps et de l'âme, on y perçoit réellement le vide de l'âme. Le rapport du corps et de l'âme est essentiel pour l'intégrité de la substance humaine en tant que composé hylémorphique: « l'âme s'unit au corps pour constituer une nature unique, et l'unité de la personne, du fait qu'il n'y a qu'un seul sujet qui subsiste dans cette chair et dans cette âme. » Seulement, en tant que substance matérielle, corruptible et sensible, l'être humain se trouve être également mortel. Saint Thomas adopte ce dualisme anthropologique de l'âme, substance spirituelle, comme forme du corps. « L'âme, donc, forme substantielle et principe premier de vie, n'est pas une donnée immédiate de la conscience, seules ses opérations vitales le sont, et c'est par elles que nous atteignons son essence. » (23) Il attribue à l'âme le caractère de « principe premier de la vie » en ce sens que l'on dit des êtres animés, à la différence des êtres inanimés, qu'ils sont porteurs de vie : la connaissance et le mouvement sont les opérations de la vie. La forme substantielle (l'âme) et la matière (le corps) ont un rapport de causalité réciproque et ne peuvent pas exister dans l'être humain séparément. L'âme s'apparenterait à la volonté de vivre, sa potentialité, tandis que le corps en la capacité de vivre (par l'action) concrétise l'acte de vivre : pour « être » pleinement, les deux composantes doivent coexister. Il affirmerait également que l'âme serait incorruptible et subsistante, soit immortelle. Cependant, l'incorruptibilité de l'âme n'est pas synonyme d'immortalité personnelle puisque l'âme seule, séparée du corps, n'est pas la personne humaine: seulement un de ses constituants. De plus son incorruptibilité n'apporte pas le bonheur à l'âme. « Une âme séparée du corps, même en présence de Dieu, ne serait pas parfaitement heureuse, non pas en raison de quelque défaut de la part de l'objet de son bonheur, mais parce que personne n'est parfaitement heureux s'il n'existe pas conformément à sa nature. » (24) En cela il s'oppose à l'hérésie cathare qui considère l'âme comme l'aboutissement de l'être humain, le caractère principal de son espèce et le corps comme une prison

(22) Thomas d'Aquin *L'âme et le corps*, question 75 et 76 de la *Somme Théologique*, J.Vrin, 2016. p57

(23) Thomas d'Aquin *L'âme et le corps*, question 75 et 76 de la *Somme Théologique*, J.Vrin, 2016. p65

(24) idem. p111

charnelle engendrée par le péché originel. Selon la théologie de Saint Thomas, si après la mort l'âme se détache du corps, alors ceux-ci ne forment plus la personne humaine. Le corps dans sa nature corruptible dépérit et l'âme ne peut atteindre ce bonheur promis. La personne, par la mort, serait condamnée à une double finitude.

Le fait que le corps soit une composante nécessaire de l'être humain en tant que créature divine le renvoie à son caractère sacré. Cela explique le respect accru que le dogme catholique porte au corps et notamment à « l'intégrité corporelle ». Néanmoins le cadavre, délaissé de sa part spirituelle, n'est plus une personne et par conséquent peut devenir un objet d'étude détaché de la « personnalité » comme dans la dissection. Néanmoins nous comprenons bien les enjeux moraux que représente cette pratique.

B) De la mort à la résurrection de la Chair

Comment concevoir la vision chrétienne du cadavre et de la discussion sans comprendre la conception chrétienne de la mort en elle-même ? En effet, « c'est en face de la mort que l'énigme de la condition humaine atteint son sommet. L'homme n'est pas seulement tourmenté par la souffrance et la déchéance progressive de son corps, mais plus encore, par la peur d'une destruction définitive. Et c'est par une inspiration juste de son cœur qu'il rejette et refuse cette ruine totale et ce définitif échec de sa personne. Le germe d'éternité qu'il porte en lui, irréductible à la seule matière, s'insurge contre la mort. Toutes les tentatives de la technique, si utiles qu'elles soient, sont impuissantes à calmer son anxiété: car le prolongement de la vie que la biologie procure ne peut satisfaire ce désir d'une vie ultérieure, invinciblement ancré dans son cœur.» (25) Ainsi l'être humaine ne peut se résoudre à une destruction de sa personne et selon les propos cités ci-dessus, cet élan de son âme, cette anxiété vis à vis de la mort est juste car elle suggère que la mort n'est pas la vocation de l'« être ». Selon le Catéchisme de l'Eglise Catholique, il y a « dans la mort, séparation de l'âme et du corps, le corps tombe dans la corruption alors que l'âme va à la rencontre de Dieu, tout en demeurant en attente d'être réunie à son corps glorifié. Dieu dans sa toute puissance rendra définitivement la vie incorruptible à nos corps en les unissant à nos âmes, par la vertu de la résurrection de Jésus. » (26) La mort corporelle est naturelle mais la mort de « l'être » ne s'entend pas pour autant. La mort représente le terme de la vie terrestre et « le souvenir de notre mortalité sert aussi à nous rappeler que nous n'avons qu'un temps limité pour réaliser notre vie. » car au terme de cet existence terrestre nos actes seront jugés afin de séparer les bons des mauvais. (27)

Dans l'évangile selon Saint Jean verset 11;25 « Jésus lui dit : « Celui qui relève de la mort, c'est moi. La vie, c'est moi. Celui qui croit en moi aura la vie, même s'il meurt. » » annonçant donc une forme de vie après la mort. Or la vie, comme nous l'avons vue avec Saint Thomas ne peut se

(25)1962-1965) VC. *Gaudium et spes*. Santiago de Compostela : S.E.P.T. ; 1973. 253 p. -18

(26) Mame. *Catéchisme de l'Eglise catholique* : Coédition Bayard ; 2015. art.11-997, p215

(27) Mame. *Catéchisme de l'Eglise catholique*: Coédition Bayard ; 2015. 'La mort' -1006, p216

définir que comme une union de l'âme et du corps. L'Homme est constitué de l'esprit, de l'âme et du corps. « L'esprit, l'âme et le corps sont chacun l'expression entière de l'être humain vu sous un angle singulier. L'esprit, c'est la personne dans son intimité secrète, spirituelle; l'âme, c'est la vie humaine en ce qu'elle a de plus précieux, le principe vital qui anime le corps; et le corps justement, c'est l'organisme d'un individu vivant, sujet agissant dans sa condition sensible. » (28) Chacune de ces entités participe à l'unité de l'être et il faudrait faire vivre pleinement chacune d'elle pour atteindre une forme de plénitude. Ainsi, pour que le Christ nous sauve de la mort, il lui faut non seulement nous redonner une corporeité mais également l'unir à l'âme, la simple immortalité de l'âme ne suffit pas. C'est pour cela que le Christ est ressuscité d'entre les morts en corps et que par lui nous serions tous voués à ressusciter également en chair pour que la victoire sur la mort soit totale. Selon le *Catéchisme de l'Eglise Catholique*, la résurrection de la chair est une « conséquence intrinsèque de la foi en un Dieu créateur de l'homme tout entier, âme et corps. » (29) Or si les corps que nous connaissons sont voués à ressusciter alors les découper, les démembrer, les analyser peut sembler barbare.

Seulement, la résurrection de la chair n'est pas une simple réanimation comme le Christ redonne vie à Lazare. S'il voit son corps s'animer à nouveau par l'âme, finalement il mourra encore. La résurrection de la chair est un état de la vie humaine totalement nouveau et différent. (30) « Par la résurrection cet autre monde émerge définitivement, comme nouvelle patrie de l'homme, du monde actuel, qui est temporel - soumis à la mort, c'est-à-dire à la destruction du corps Gn 3,19: "Tu retourneras en poussière ». (...) la résurrection signifie non seulement la récupération de la corporeité et le rétablissement de la vie humaine dans son intégrité par l'union de l'âme et du corps, mais aussi un état tout à fait nouveau de la vie humaine elle-même ». (31) Ainsi la résurrection de la chair selon l'Eglise catholique ne correspond pas non plus en une « angélisation », « désincarnation » qui reviendrait en quelque sorte à une déshumanisation, l'âme s'extrayant du corps. Ce n'est pas une transformation de la nature substantielle de l'être humain en celle des anges purement spirituelle. L'être humain dépassera son imperfectibilité puisque « l'âme commandera parfaitement au corps » en une « parfaite, harmonieuse et sereine osmose entre le spirituel et le corporel » (32). Ce ne sera pas non plus une forme de domination de l'âme sur le corps qui peut se retrouver dans la pratique de l'ascèse ou l'individu met à l'épreuve son corps pour l'exercice de la maîtrise de soi. En effet, par le Christ ressuscité en âme et en corps « tous ressusciteront avec leur

(28) Lichtert C. 'Le vivant par-delà la mort: Lorsque la tradition biblique croise la pratique de la dissection humaine' Revue d'éthique et de théologie morale. 2006, 242(4):107. Disponible : <https://doi.org/10.3917/retm.242.0107>

(29) Mame. *Catéchisme de l'Eglise catholique* : Coédition Bayard ; 2015

(30) de Muizon, François. *Un corps pour se donner* Mame; 2018, p 120

(31)Théologie du Corps | un regard catholique sur l'amour et la sexualité, d'après Jean-Paul II. TDC 066 - 3 La Résurrection signifie une nouvelle soumission du corps à l'esprit.

(32) de Muizon, François. *Un corps pour se donner* Mame; 2018, p 121

propre corps, qu'ils ont maintenant » (33) mais ce corps sera transfiguré en corps glorieux, « en corps spirituel » « Il faut en effet que cet être corruptible revête l'incorruptibilité, que cet être mortel revête l'immortalité. » (34). La transfiguration qui se produira lors de la résurrection de la chair est un acte de foi qui dépasse notre entendement. Chez les chrétiens, le sacrement de l'Eucharistie est déjà une expérience de la transfiguration: le corps de Christ prend place en chacun afin de purifier et de transfigurer en êtres glorieux. En somme la mort, dans la vision chrétienne, n'est pas une fin en soi mais un passage nécessaire pour être glorifié et atteindre une plénitude éternelle où âme et corps seraient en totale harmonie.

C) En quoi la question eschatologique du corps impacte-t-elle la pratique de la dissection

Pour ce qui est de la pratique de la dissection en elle-même, l'étudiant triomphant de sa vitalité double (corps et âme) se voit confronté au cadavre fait de chair en décomposition : le corps n'est plus un des piliers de la vie comme nous l'avons vu précédemment. Saint Paul apôtre écrit: « le corps qui se laisse aller à ce qui le contredit, n'est plus un corps signifiant. » (35) Cette affirmation, outre la responsabilité de l'être humain envers le corps, propose une définition du corps mort. Le cadavre, nous l'avons vu, ne peut être une personne puisqu'il n'en est qu'un de ses constituants. De plus celui-ci n'a plus le pouvoir d'agir en sa faveur, il se laisse aller « à ce qui le contredit » c'est à dire à sa mort, sa putréfaction: il n'est plus signifiant. Cela suggère qu'il n'est plus porteur de sa signification vitale donnée par l'âme: ce n'est plus qu'un corps sans vie dénué de ce principe vital de l'âme. Cependant, dans la vision chrétienne, il ne s'agit pas de la fin de l'être, de l'individu puisqu'il ressuscitera dans son corps glorieux. Mais ce corps sera tout à fait différent de celui étendu et voué à se décomposer que l'on trouverait dans un théâtre anatomique. Aussi l'actuelle position de l'Eglise est que « l'autopsie des cadavres peut être moralement admise pour des motifs d'enquête légale ou de recherche scientifique. Le don gratuit d'organes après la mort est légitime et peut être méritoire. » (36) Son rapport sacré au corps suggère néanmoins que « les corps des défunts doivent être traités avec respect et charité dans la foi et l'espérance de la résurrection. L'ensevelissement des morts est une oeuvre de miséricorde corporelle; elle honore les enfants de Dieu, temple de l'Esprit Saint ». (37)

(33) Concil de Latran IV: DS 801

(34) Bible, 1 Co 15, 52-53

(35) A. GESCHÉ, « L'invention chrétienne du corps », dans A. GESCHÉ et P. SCOLAS, *Le Corps chemin de Dieu*, Paris, 2005, p. 68.

(36) Mame. *Catéchisme de l'Eglise catholique* : Coédition Bayard ; 2015. -2300

(37) idem

En somme, le rapport de l'Eglise à l'anatomie peut se décrire sous plusieurs aspects. Dans un premier temps la pratique de la dissection a soulevé la question de la légitimité de la connaissance humaine : la curiosité, dans son acception proche de l'orgueil, peut s'apparenter à une volonté de se positionner à la place de Dieu. Dans une optique notamment de légitimer les sciences, Saint Thomas objecte que la connaissance de ses créatures peut également mener à une meilleure connaissance de Dieu et ainsi s'élever vers Lui. D'autre part, il est impératif de définir la nature de ce cadavre pour savoir s'il peut faire l'objet d'une telle action. Pour se faire nous avons utilisé la théologie de Saint Thomas qui définit le corps comme un composé indissociable de l'âme pour constituer la personne humaine. Aussi après la mort le corps ne peut plus être considéré comme personne humaine - bien que son statut reste vague - et ce malgré l'espérance de la résurrection de la chair que proclament les chrétiens. En effet, celle-ci n'est pas un frein à la dissection puisque les corps glorieux que revêtiront alors les âmes seront transfigurés : ce ne seront plus des corps terrestres et périssables. Cela pourrait encore faire l'objet de discussion puisque cette notion de « chair ressuscité non corruptible » dépasse notre entendement et fait partie du domaine de la foi. Le traitement des corps morts dans l'Eglise reste une question primordiale avec une profonde volonté respectueuse. L'incinération des corps dans l'Eglise semble par exemple encore poser des questionnements puisque « l'Eglise permet l'incinération si celle-ci ne manifeste pas une mise en cause de la foi en la résurrection ». (38)

(38) Mame. *Catéchisme de l'Eglise catholique* : Coédition Bayard ; 2015. - 2301 p474

ETUDE DE CAS: LE CORPS ENTRE PERSONNE ET CHOSE, LA DIGNITE POUR LE CADAVRE

Afin de mieux percevoir les conceptions actuelles de la dissection et du corps humain, j'ai réalisé un sondage auquel 168 personnes ont participé. Il fut mis en en ligne le 12 février 2022 et retiré deux mois plus tard. Ce sondage était ouvert à chacun afin de recueillir une pluralité d'opinions mais les participants sont pour la plupart des étudiants en santé (du fait de mon entourage d'une part mais aussi certainement de par l'intérêt que le sujet pouvait représenter pour eux) et cela peut présenter un biais. J'ai cependant tenté de le rendre le plus pertinent possible en créant un branchement et ainsi dissocier les participants n'ayant jamais assisté à une dissection de ceux l'ayant déjà effectué. Cela permettra ainsi de comparer les avis des deux populations. L'une des grandes difficultés de cet exercice était de guider au maximum les sujets afin d'obtenir des réponses suffisamment pertinentes tout en leur laissant une certaine liberté pour ne pas les influencer. Avant de commencer l'étude de ce sondage il me paraît primordial d'expliquer l'objectif de mon branchement ainsi que la façon dont je m'y suis prise. Cette dissociation de populations a pour but de comprendre en quoi et comment la pratique de la dissection pouvait influencer la vision du corps mort. En comparant les réponses de praticiens de celles de non praticiens, j'ai tenté de déceler s'il existait une réelle différence entre les deux groupes.

Concernant sa mise en forme : la première page consiste en une brève présentation du mémoire et de sa problématique. Puis sur chaque page est posée une ou plusieurs questions. La deuxième page permettait donc de créer un branchement entre les deux populations étudiées à savoir, comme nous l'avons dit précédemment, ceux ayant déjà assisté à une dissection et ceux n'ayant jamais eu cette opportunité. D'après les résultats sur 168 personnes, 56 ont déjà assisté à une dissection, soit 33,33% de la population étudiée, ce qui doit être une proportion bien supérieure à celle de la population générale. Quoiqu'il en soit, les sujets ayant répondu positivement (population A) à cette question étaient immédiatement redirigés vers la page 3 et les sujets ayant répondu négativement (population B) étaient redirigés vers la page 4. Puis la population A répondait systématiquement aux questions des pages impaires et la population B à celles des pages paires. Ainsi les deux populations ont été dissociées tout en répondant aux mêmes questions. La population A a répondu à une question supplémentaire mais nous y reviendrons plus tard.



Pourcentage de participants du sondage ayant oui ou non participé à une dissection une fois dans leur vie.

A) Appréhension globale de la pratique de la dissection.

La deuxième question consistait à jauger à quel degré le sujet considérait la pratique de la dissection humaine problématique. En effet les sujets devaient placer sur un curseur leur appréhension de la dissection, 0 étant « normal » et 100 étant « problématique ». Dans la population A comme dans la population B, la dissection est évaluée comme plus « normale » que « problématique » avec une moyenne aux alentours de 18 ou 19. Le but était d'évaluer rapidement l'opinion des sujets mais la question suivante leur permettait d'étayer leur propos. Dès lors, plusieurs arguments aux acceptions controversées ont été exposés. L'un d'eux est revenu très souvent, sans nul doute le plus évident: l'impératif pédagogique et instructif de la dissection. En effet si la dissection représente une quête de la connaissance historiquement parlant, elle est également une méthode pédagogique notoire pour nos futurs praticiens. Celle-ci leur permettrait de visualiser réellement l'anatomie intrinsèque de l'être humain mais aussi de s'entraîner à des gestes délicats avant de les effectuer sur le vivant (comme par exemple les points de suture).

Il y a dans la pratique médicale un fort berceau théorique mais c'est également un exercice pratique et de gravité : une manipulation de la vie, une technicité de la mort, un oeuf brulant manquant de tomber à la moindre erreur. En effet nous pouvons définir la médecine comme un sujet de « gravité » en ce sens qu'elle ne manque pas de sérieux par les lourdes conséquences qu'elle peut susciter. Il ne paraît donc pas aberrant que nous souhaitions des personnels soignants sûrs de leurs gestes, quitte à ce qu'ils s'entraînent sur des corps morts. Qui plus est, la confrontation de l'étudiant à la mort, à un corps mort, peut s'apparenter à un rite initiatique de l'exercice médical, non pas dans le sens du bizutage, mais bien dans celui d'un événement marquant une étape cruciale pour son apprentissage et son évolution. Le médecin est un individu se mettant à la frontière de la vie et de la mort, du dehors et du dedans, de la mutilation et de la restauration. La dissection, le met hors de la condition humaine ordinaire par la faculté de disposer des cadavres : c'est une forme de distinction qui le révèle dans sa toute puissance. Pour beaucoup d'étudiants il s'agit d'une première confrontation à la mort, voire même une première confrontation à l'autre en tant que « patient ». L'approche du soin, son appréhension du corps de l'autre se fait donc en première intention sur le mort et cela rejoint l'idée précédente concernant la prise de conscience de la « gravité » de la pratique médicale : une intronisation dans la carrière médicale et ses enjeux. C'est également une première expérience de ce contact étroit avec le corps en tant que soignant dans le respect de l'intégrité de l'individu. Le corps est certes un outil d'apprentissage, une source de connaissance mais il n'en est pas moins le vestige d'une personne et c'est pourquoi il est question de le respecter encore plus dans cette pratique où le corps n'a plus la possibilité de s'exprimer pour défendre son intégrité.

Le *centre national de ressource textuelle et lexical* définit le « respect » comme la reconnaissance de l'autre en tant qu'altérité, en tant que personne. Une définition qui fait écho à Emmanuel Lévinas et sa métonymie autour du visage. En effet, le visage, autrui, nous renvoie à nos propres vulnérabilités puisque nous nous reconnaissons en lui. Dans *Ethique et Infini*, il décrit cette morale implacable que notre relation à l'autre implique. Selon lui, elle doit s'exercer avec un désin-

téressement total, sans l'attente d'une réciprocité des actions, mais bien par le souffle d'un sentiment de responsabilité complet qui s'applique à l'autre. Le visage, « cette supplication(.) est une exigence ». David Le Breton évoque cet impératif: « L'homme ou la femme, dont le visage persiste encore un instant est une enveloppe indifférente, une sorte de signature provisoire sur laquelle il est inutile de s'arrêter. » Ainsi, lorsque l'étudiant se retrouve devant ce cadavre, scalpel en main, il fait l'expérience de cette exigence. Ce n'est pas seulement un outil d'apprentissage qu'il voit étendu devant lui, c'est un autre visage. Ce visage dont la vulnérabilité le renvoie inmanquablement à sa propre finitude. « C'est un acte inhabituel et ça révèle toute la fragilité du corps humain. » Non seulement il le renvoie à sa propre mortalité mais il lui impute cette responsabilité impérieuse vis à vis de l'autre, vis à vis de ce corps sans âme. L'étudiant est responsable de ce corps. De ce fait, si la dissection semble fondamentale pour l'apprentissage de nos futurs praticiens, ce premier argument allait souvent de pair avec la nécessité de son encadrement éthique et légal dans le but de la juste observance de ce respect du corps. On imaginerait donc l'élaboration d'une « bonne » pratique de la dissection dans le respect de la volonté du défunt et de son corps. Comment la définir concrètement, précisément ? Il y a la loi et il y a la déontologie dont le paradigme peut différer d'une époque à une autre comme nous l'avons vu mais aussi d'un lieu à l'autre. Dans le respect que l'on doit au corps du défunt, il y a cette notion de gratitude qu'un participant du sondage a pu évoquer. En effet ce don de soi, de son corps, à la science, à la recherche, au profit des autres est un choix dont l'altruisme force l'admiration. Et c'est pourquoi le consentement de la personne est primordial. Si la personne n'a pas fait ce choix de son vivant, nous n'avons pas de grandes raisons d'être reconnaissants pour ce don puisqu'il ne relève pas de sa volonté mais de notre propre volonté d'utiliser son corps : c'est une imposition de notre volonté faute de consentement de sa part. La question du consentement dans le don du corps à la science est donc primordiale pour le respect de l'individu. Selon Paul Ricoeur, la relation médecin-patient est une « rencontre d'une conscience et d'une confiance » mais cette définition peut s'appliquer dans le cadre d'une relation médecin-donneur. En effet l'individu, désormais mort, a fait ce geste altruiste du don de son corps pour la formation de futurs médecins dans une totale confiance en lui. Il lui confie sa dépouille, alors qu'elle est tout ce qui reste de lui sur terre. Dès lors l'étudiant est responsable de ce vestige qu'il reçoit, il a conscience de ce don et de ce qu'il apporte. Il prend connaissance des éléments anatomiques qu'il reçoit, des éléments dont même l'être qui les portait ne pouvait avoir pleine conscience étant dans l'impossibilité de mesurer le poids de son cœur ou encore observer l'aspect son foie.

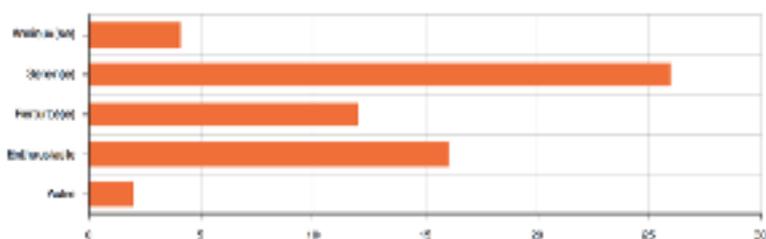
B) L'abord personnel et émotionnel de la dissection humaine.

Le sondage abordait ensuite le ressenti personnel du sujet par rapport à la dissection humaine. Comme nous avons pu l'évoquer avec Lévinas, la dissection renvoie inévitablement le sujet à lui-même. Il est alors paru pertinent d'interroger sur la manière personnelle, émotionnelle dont les sujets percevaient la dissection. La majorité des sujets de la population A, l'ayant déjà pratiquée rappelons-le, se trouvait majoritairement « serein » et « enthousiaste » face à la perspective

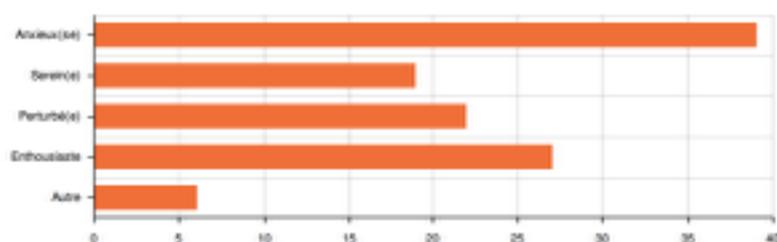
de vivre une dissection, tandis que la population B se trouvait plutôt anxieuse à cette idée. Cette sérénité face à la manipulation d'un cadavre s'explique en partie par le caractère du sujet, son tempérament ; celui-ci n'a pas froid aux yeux et le fait d'être confronté à la mort par ce biais n'est pas une perspective angoissante. De plus si les sujets de la population A sont majoritairement « enthousiaste », « serein », voir même « curieux » c'est aussi parce qu'ils se prédestinent à une carrière de médecin ou chirurgien. Un corps mort ne serait pas si différent des corps anesthésiés, étendus dans les blocs opératoires de chirurgie au détail près que leur ouverture n'est pas un soin. En effet la pratique de la chirurgie est très normée, protocolaire car elle constitue un soin apporté à une personne qui se réveillera ultérieurement ; elle ne permet pas l'exploration quasi illimitée que représente la dissection. Cette soif de connaissance, cette curiosité de découvrir l'organisme humain, à l'image des anatomistes de la Renaissance, est la raison principale d'un enthousiasme à l'égard de cette pratique. « Une fois l'aspect repoussant de la dissection passé, l'exercice est très épanouissant. C'est un peu la mise en abîme de nos cours appliqué sur un corps dévoué à l'entraînement où l'erreur est permise. » témoigne un participant de la population A. Léonard de Vinci exprimait déjà dans ses carnets ce sentiment d'ivresse dans la quête de connaissance anatomique dépassant ce dégoût physiologique de la chair en décomposition. Cette passion pour l'anatomie s'apparente davantage à une passion pour le corps et développe un savoir sur l'organisme humain excluant son histoire personnelle. Elle renvoie également à l'universalité du corps humain, voire même à un principe d'unité des corps humain. L'humanité peut être comprise comme un corps sous l'acception du « corps comme symbole d'unité d'organisation des personnes », un « groupe de personnes constitué en ensemble plus ou moins organisé du fait de liens divers, d'intérêts communs et solidaires ». Le simple fait d'être humain constituerait un motif suffisant pour faire corps. Selon un sujet : « L'humanité est une vaste unité où chaque individu qui la compose travaille à la faire grandir qu'il soit vivant ou mort. Prendre un organe d'un mort pour préserver la vie d'un vivant est une pratique jugée éthique dès lors que l'on considère que le corps humain appartient à l'humanité toute entière. A l'instar, l'étude des corps à des fins éducatives ou de recherches, est éthique lorsqu'on se place dans la même optique. On comprend facilement que pratiquer pour la première fois un geste médical possiblement douloureux ou dangereux sur un être conscient n'est pas satisfaisant et que l'apprendre sur un modèle cadavérique contribue à former des médecins opérationnels en diminuant les effets séquellaires vécus par les patients. » Dans la vision de ce participant, non seulement les êtres humains se doivent un respect et une solidarité sans faille mais il va au-delà en considérant que l'humanité « fait corps » au sens littéral. Nos corps individuels deviennent patrimoine de notre humanité, ils appartiennent à cette humanité et doivent donc la servir.

Par ailleurs, si l'anatomie peut être pratiquée avec passion pour les uns, elle peut également l'être avec indifférence pour les autres. Si la dissection n'est pas un motif d'angoisse ou de dégoût, cela peut être la simple manifestation d'une accoutumance face à la mort. La routine les ayant anesthésiés, ils pratiquent machinalement sans interrogation des significations de l'acte qu'ils posent. Ils évoquent cette accoutumance, une adaptation face à la mort, une banalisation : ce n'est plus un acte qui dérange. Le corps est en perte d'identité, la routine médicale le déshumanise grâce à une mise à distance de la personne qui l'incarnait en une totale abstraction. Seulement cette forme

d'abstraction considère le corps comme un objet complètement indépendant de la personne qu'elle était. « Je trouve qu'en disséquant on oublie un peu que le corps est mort et on se focalise plus sur l'anatomie en elle même. » « Je ne pense pas que la dissection pédagogique ou médico-légale soit problématique puisque le cadavre sert, à la manière d'un objet, à l'apprentissage. » Le corps est réduit à un banal instrument de connaissance. « Je pense que la dissection, comme toute pratique scientifique, est un outil ; il s'agit alors de ne pas polariser la dissection dans son essence, elle n'est ni bien ni mal ». Seul l'usage qu'on ferait la polariserait. Cette mise à distance cognitive de l'action qui se produit lorsque l'étudiant ouvre ce corps froid, cette déréalisation des étudiants peut se comprendre comme une muraille émotionnelle. Ce serait même pour certains un objectif à atteindre : exercer cette totale maîtrise de soi ou la sensibilité, la vulnérabilité n'est plus de mise, comprendre et connaître étant des valeurs supérieures. A ce titre, l'étudiant « cherche à juguler sa sensibilité pour ne plus montrer devant le corps humain déchiré qu'une indifférence (*morbide*) affectée et se voulant toute professionnelle. » (39) Le corps médical, dans sa toute puissance, doit se révéler aussi impassible que possible face à la mort. Mais d'autres ne rationalisent pas tant leurs affects et témoignent d'un certain malaise, effroi vis à vis de cette porte défendue à l'instar d'une violation, d'une intrusion, d'une effraction, d'une profanation. Et cette rationalisation du cadavre en matière inerte et humainement vide s'apparente en effet davantage à un mécanisme de défense qu'à une réelle annihilation de son humanité. Quant aux participants de la population B, ceux-ci se sont révélés majoritairement « anxieux » à l'idée de participer à une dissection. Le fait est que pour une population « ordinaire » l'effraction du corps humain même après la mort n'est pas anodine. Certains ont avoué se sentir « perturbé d'être amené à troubler le repos d'un corps sans vie » avec « l'impression d'être un intrus » révélant « l'horreur de faire couler le sang d'un homme au statut indéfinissable, peut-être néant parce que cadavre, peut être homme bien que cadavre » (40)



Appréhension émotionnelle de la dissection humaine dans la population A



Appréhension émotionnelle de la dissection humaine dans la population B

(39) Le Breton, David. *La chair à vif. Usages mondains et médicaux du corps humain*, METAILLE, 1993.

(40) idem.

C) Différentes conceptions du corps mort.

Les questions 10 et 11 portaient sur la conception globale du corps après la mort: 97 personnes, 6% des participants de la population A et 90,6% de la population B accorde au cadavre cette exigence du respect évoqué avec Lévinas et Ricoeur un peu plus haut. Le statut qu'ils portent au cadavre reste moins unanime, entre personne et simple objet : cela révèle notre difficulté de concevoir ce qu'est ce corps. Bien que la théologie de Saint Thomas d'Aquin nous propose une acception du cadavre et de son statut, l'individu actuel ne peut se satisfaire de cette simple définition dogmatique de l'Eglise. En effet, le recul de la foi en Occident, de n'importe quelle religion, pousse l'individu à se reposer ces questions existentielles. La mort nous repose la question de ce qu'il y a de sacré comme nous avons pu le voir dans la partie précédente sur la théologie du corps. « Le statut du cadavre sollicite le sens le plus intime du sacré pour chaque individu. » (41) Certains participants ont suggéré cette reconnaissance que le don du corps à la science impute ; l'individu « exige un respect pour sacrifier son corps à des fins scientifiques ». La notion du « sacrifice du corps » m'a interpellée en écho avec le sacrifice du Christ certes - qui renvoie donc à une sacralisation du corps - mais également parce qu'elle est contre intuitive (sacrifice d'un corps mort). En effet dans le sacrifice du Christ, par exemple, c'est le don de sa vie que l'on comprend. Un sacrifice peut avoir deux acceptions: l'une est religieuse où c'est une « action sacrée par laquelle une personne, une communauté offre à la divinité, selon un certain rite, et pour se la concilier, une victime mise à mort (réellement ou symboliquement) ou des objets qu'elle abandonne ou brûle sur un autel ». Comme nous l'avons vu la dissection peut s'apparenter à un rite de passage pour l'étudiant, un moyen de le hisser au rang de praticien. Certes l'ampleur « divine » dans cet objectif serait une exagération mais la notion de sacrifice au sens d'un « renoncement, privation que l'on s'impose volontairement ou que l'on est forcé de subir en vue d'un bien ou d'un intérêt supérieur » prendrait tout son sens. Cette éthique du « visage » que nous avons vue avec Lévinas, évoque également cet échange, cette relation qui s'est créée entre la personne qui incarnait ce corps et la personne qui examine ses entrailles. Ce corps n'est pas seulement un objet passif de cet échange. Au contraire, par son consentement et son action de sacrifice, il impose cette reconnaissance de son don de la part de son opérateur. Cet acte vertueux du don total de soi, ou plutôt du don du total des restes de soi, comme dernière action rend son opérateur éternellement redevable. Il est mis en position de serviteur sans possibilité de retour. « Le don non rendu rend inférieur celui qui l'a accepté, surtout quand il est rendu sans esprit de retour » nous dit Mauss. (42) Ainsi, non seulement le corps donné pour la science se doit d'être respecté dans un esprit de gratitude mais, de plus, son action désintéressée ne le place pas sur un rang d'égalité avec le praticien. L'ascendant n'est pas porté par celui qui agit mais par celui qui se donne. Mais, si le don du corps est bien un sacrifice, à quoi renonce l'individu en donnant son corps s'il est déjà mort ? Dans la dissection humaine, le corps est déjà sans vie. La personne, au sens thomasien du terme étant fait de corps et d'âme unis et indissociables, qu'a-t-il de plus à perdre que la vie ? Peut-être entrons nous dans une deuxième acception de la mort, à savoir la mort comme la perte de

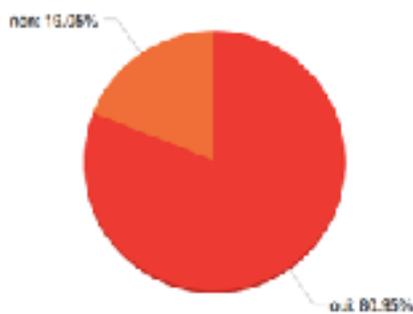
(41) Le Breton, David. *La chair à vif. Usages mondains et médicaux du corps humain*, METAILLE, 1993.

(42) Mauss, Marcel. *Essai sur le don*, Puf, 1925

sa mémoire. « On dit qu'on meurt deux fois. La première fois quand on cesse de respirer, et la seconde, un peu plus tard quand quelqu'un dit votre nom pour la dernière fois. » pour citer Banksy. En effet le don du corps à la science implique un processus de mémoire altéré: jusqu'à très récemment les proches ne pouvaient pas même choisir le mode de sépulture, l'incinération étant la seule façon de procéder dans ce cadre. En outre, le don du corps peut être difficilement accepté par les proches pour des raisons multiples: culturelles, religieuses, philosophiques. Imaginer qu'un être cher à vos yeux laisse tout ce qu'il reste de lui à la merci d'inconnus en soif de savoir, que ceux-ci vont l'introspecter de long en large n'est pas évident. Nous le verrons, la question des proches a été cruciale dans le remaniement juridique du don du corps.

D) Légalement, la dissection humaine.

La question suivante portait sur la prise de renseignement des conditions légales de la donation du corps à la science. Manifestement les sujets de la population A se sont davantage renseignés sur ces mesures que les sujets de la population B (cf schéma).



Prise de connaissance des conditions légales du don du corps à la science dans la population A



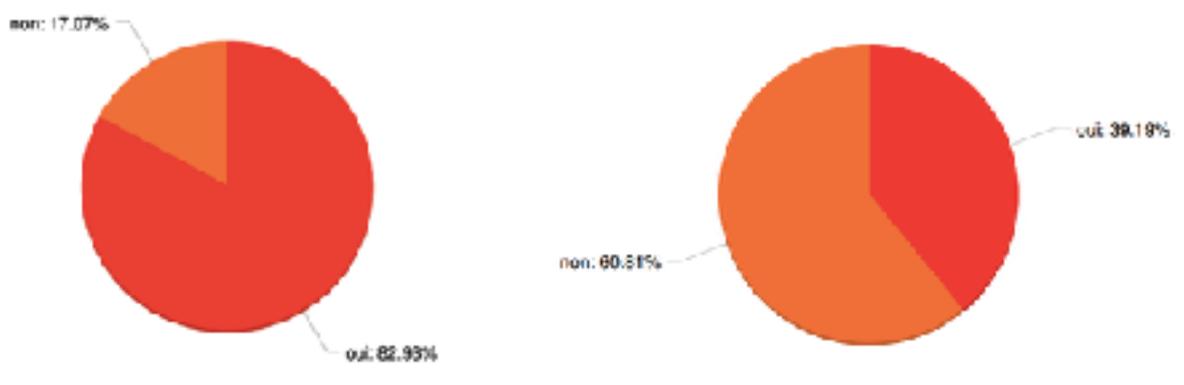
Prise de connaissance des conditions légales du don du corps à la science dans la population B

En effet, la population A s'intéresse davantage à ce sujet par son implication directe dans cette pratique. Ces sujets se posent plus facilement la question des modalités du don des corps qu'ils dissèquent car ils sont directement concernés. Peut-être que le fait d'être au contact de ces dons les pousse à élaborer une réflexion sur leur propre finitude. Peut-être se posent-ils la question pour eux-mêmes. Toutes ces idées ne sont que des hypothèses puisque nous n'avons pas exploré cet axe dans le sondage. En effet, il aurait été intéressant de demander aux sujets les motifs de cet intérêt : par simple curiosité, pour nourrir sa pratique ou encore pour soi-même. Cependant, la simple démarche de se renseigner sur l'aspect légal du don révèle une conscience de la nécessité de son encadrement. La dissection humaine, autrefois régie par l'Église, se voit désormais normée par l'État, dans le système juridique. Ces mesures légales du don du corps ont d'ailleurs été réformées très récemment par le décret du 27 avril 2022, suite aux événements de Descartes que nous avons évoqués dans l'introduction. En effet, avant ce décret le transport des corps, par exemple, était aux frais du donneur ce qui n'est plus le cas actuellement : « Les frais afférents à l'acheminement du

corps sont intégralement pris en charge par l'établissement ayant recueilli le consentement prévu au premier alinéa de l'article L. 1261-1 du présent code » (43). En effet, si les modalités pratiques du don du corps pouvaient être parfois obscures, le scandale a finalement permis de publier un nouveau texte qui les précise. Le consentement, la gratuité du don, les délais de transport, les délais de conservation des corps, les principes de responsabilité avec le comité d'éthique, scientifique et pédagogique : rien ne semble plus être laissé au hasard jusqu'au rapport entre les proches et l'organisme d'accueil ou encore les modalités de restitution des corps. « Le donneur est encouragé à informer sa famille ou ses proches de sa démarche de don. Le donneur peut désigner une personne référente, parmi sa famille ou ses proches, qui sera l'interlocuteur de l'établissement. » (R.1261-1 du code de la santé publique). L'affaire du charnier de Descartes ayant permis une réglementation si soucieuse de la dignité des corps fait l'objet des questions qui suivent.

E) La dignité du corps mort.

Ces dernières questions interrogeaient les sujets sur leur compréhension de la « dignité du corps » dont il a été question avec ce scandale médiatique. Comme les graphiques ci-dessous le montrent, la population A était beaucoup plus renseignée sur cette affaire (82,93%) contrairement à la population B (39,19%), hypothétiquement pour les mêmes raisons que celles citées pour la législation du don du corps. C'est un sujet qui les concerne et qui les intéresse puisqu'ils sont amenés à pratiquer la dissection humaine.



Population A

Population B

Les réponses sur les projections à laquelle renvoyait la « dignité du corps » furent néanmoins assez uniformes entre les deux groupes à l'exception près que le groupe ayant déjà pratiqué la dissection recueillait davantage de commentaires sur ses modalités pratiques -ce qui prend tout son sens. En effet, elle témoigne d'un souci très « protocolaire » faisant appel à une méthodo-

(43) Décret n° 2022-719 du 27 avril 2022 relatif au don de corps à des fins d'enseignement médical et de recherche: article R.1261-3 du code de la santé publique

(44) Décret n° 2022-719 du 27 avril 2022 relatif au don de corps à des fins d'enseignement médical et de recherche: article R.1261-1 du code de la santé publique

logie de conservation des corps, fermeture correcte ou encore de propreté des corps rendu qui n'est pas sans faire échos au décret du 27 avril 2022. « Les personnels de la structure d'accueil des corps assurent la meilleure restauration possible du corps avant que l'établissement ne procède aux opérations funéraires ou à la restitution du corps ou des cendres » (45). De plus, certains révèlent l'impératif de l'atmosphère respectueuse qui doit régner dans la salle de dissection : « ne pas 'jouer' avec » ni en rire - bien que, comme nous l'avons vu, cela peut être un mécanisme de défense face à la gravité de la situation. Le souci de mémoire qu'impose le corps d'un individu est également un argument de sa dignité propre. Les proches, fervents défenseurs de cette mémoire de l'individu, témoignent de cette « dignité du corps ». Dans l'affaire du charnier de Descartes, le corps d'êtres chers a été meurtri, mutilé, laissé à l'abandon, déconsidéré. Les familles se sont retrouvées meurtries, révoltées à la pensée que le corps de leurs proches pouvait faire partie de ce vaste carnage. Un article d'Agathe Ranc est disponible sur le site du gouvernement pour faire vivre les témoignages de ces familles « déjà éprouvées par des deuils inhabituels » (46). Mais au delà de son rapport à ses proches, le corps d'un individu, même après la mort est le symbole de son humanité, ce qui affirme cette dignité et a fortiori impose un respect. « Le corps reste la partie physique d'une personne décédée. C'est une relique de son existence. » Le terme de « relique » faisant une nouvelle fois appel au champ lexical de la religion, renvoyant au caractère sacré du corps. Ce « n'est pas un vulgaire objet comme les autres et il symbolise un individu qui mérite le respect. » Le corps devient le porteur du souvenir de la personne qu'elle incarnait, le symbole signifiant de la personne, signifiant d'humanité et de ce don désintéressé. D'autres participants émettent un doute quant à la dignité propre du corps: «Je parlerai plutôt de la dignité de la personne qui a été. Le corps en lui-même est juste de la matière. » Cette vision suggère que ce n'est pas tant le corps en lui même qui est digne et qui doit être respecté mais plutôt sa projection personnelle, ce qu'elle suggère d'humanité. « Un corps mort est mort, gardons la dignité pour le vivant ». Toutefois, pour d'autres sujets, le corps est toujours propriété de l'individu ou encore propriété de Dieu et à ce titre on ne peut pas en faire n'importe quoi. Ce corps n'est pas la propriété de celui qui le dissèque ; il est seulement mis à sa disposition pour son apprentissage : « son esprit n'y est plus mais son corps est l'unique vestige physique qu'il reste de lui (pour un temps donné) et mérite un minimum de considération. »

F) Impact de la dissection sur la vision de la mort et du cadavre.

Dans la dernière question, qui ne concerne que les sujets ayant déjà pratiqué la dissection, ils étaient interrogés sur l'impact de celle-ci sur leur conception de la mort et notamment du corps mort. Les étudiants avaient-ils eu le sentiment d'avoir changé de vision avant et après leur expérience de l'anatomie humaine. 26 d'entre eux affirment que non contre 14 oui et la dernière sec-

(45) Décret n° 2022-719 du 27 avril 2022 relatif au don de corps à des fins d'enseignement médical et de recherche: article R.1261-3 du code de la santé publique

(46) ASSOCIATION FRANCAISE D'INFORMATION FUNERAIRE : choix des pompes funèbres, aide et conseils, charte d'éthique et agrément de qualité.. Cadavres abandonnés à la fac de médecine... ; https://www.afif.asso.fr/francais/presse/2020/don_corps_paris_descartes.html

tion leur permettait de s'exprimer sur cette question. De nombreuses acceptions déjà abordées dans le mémoire ont été mises exergue. L'un rappelle la forme initiatique de la pratique de l'anatomie comme « une première approche de la mort, une première désinhibition qui nous servira dans notre future profession » . L'autre s'offusque du contact avec la chair en putréfaction, ce qui a pu frapper certains d'entre eux, réalisant ce qu'est la mort dans son sens le plus cru et pouvant parfois inspirer le dégoût. Un autre, au contraire, grâce à la dissection, annonce que « le corps mort ne me fait plus peur. » Il peut également y avoir une distanciation de la mort avec une anticipation des processus de dégradation du corps et une rationalisation de cette pratique: « il n'y a pas de dimension « sentimentale » ou religieuse; (elle a un) aspect purement scientifique. » Elle a pu également modifier la vision des patients encore vivants d'un des participants: « Manipuler un corps d'une personne personne qui à un moment à été vivante, a changé ma façon de voir par exemple les patients en fin de vie et ce qui va arriver à leur corps après leur décès. »

Pour conclure cette analyse des résultats de mon sondage, je souhaitais lui apporter une critique post scriptum car les recherches complémentaires que j'ai effectuées après l'élaboration de ce sondage, ainsi que la rédaction des deux premières parties de mon mémoire, m'ont permis de clarifier certaines notions qui me paraissaient jusqu'alors assez floues et qui auraient pu me servir. En effet, à travers ce sondage qui donne plusieurs visions et conceptions du cadavre et certains enjeux de la dissection auxquels j'ai tenté d'affilier certains concepts philosophique, j'avais pour projet de broser un portrait sommaire des conceptions actuelles coexistantes. Voici les axes d'améliorations que j'ai pu noter. Comme je l'ai exposé dans le début de cette partie l'enjeu de ce sondage était d'amener les sujets à une réflexion suffisante pour que leurs réponses soient pertinentes sans pour autant les influencer dans leurs réponses. A travers les résultats que j'ai obtenu j'ai noté que parfois les réponses pouvaient être assez pauvres dans leur contenu philosophique. Il m'a semblé, a posteriori, qu'il aurait été judicieux de faire davantage appel au vécu des étudiants: leur proposer un champ mieux explicité pour qu'ils puissent raconter leurs anecdotes personnelles, leurs ressentis face au corps mort, à sa nudité et à sa dégradation. De plus, j'aurais trouvé intéressant d'étudier les comportements que ces étudiants ont lors de la pratique : sont-ils enclin à l'humour ou gardent-il un sérieux sans faille, sont-ils dans la pleine conscience de l'individu qu'ils manipulent ou sont-ils dans la prospection organique ? Cela aurait permis de broser un tableau de ce qu'est la pratique de la dissection actuellement dans ses détails. En outre la question traitant de l'appréciation des sujets sur le cadavre m'a semblé peu pertinente au vu des résultats obtenus. En effet les trois propositions « n'a plus aucune valeur puisque l'esprit n'y est plus. », « est le vestige d'une personne qui n'existe plus. » et « Exige un certain respect malgré son caractère post mortem. » faisait trop appel à une valorisation du corps qui biaisait le jugement. Le but était de comprendre si pour l'individu le corps après la mort avait une valeur personnelle ou plutôt instrumentale. Il aurait été plus judicieux de proposer le corps après la mort « comme un objet/outil » ou comme « une personne/vestige » qui aurait pu mener à une véritable réflexion. Oui le cadavre est un objet de dissection mais il est aussi une personne: lequel choisir ? La dernière proposition n'était pas très utile car le fait que le cadavre

nécessite un respect fait consensus et, bien que la question a ici permis de le mettre en évidence, cela n'apportait pas beaucoup de le signifier encore une fois. Une simple étude de nos comportements primitifs et humains lors des funérailles suffisaient à justifier ce propos. Enfin il aurait été pertinent d'ajouter un champ pour demander quelles étaient les intentions derrière leur recherche de la réglementation du don du corps à la science par exemple.

CONCLUSION

A travers ce mémoire et l'étude historique, épistémologique et philosophique de la dissection nous avons pu explorer les différentes acceptions du cadavre. De l'outil de recherche scientifique, jusqu'au corps sacré porteur de vie dans la foi chrétienne, le corps mort peut s'associer à de multiples conceptions que la pratique de la dissection met en exergue. « La dignité portée au corps mort est destinée aux vivants. Même si l'individu est décédé, la famille reconnaît encore le corps comme membre à part entière de leur famille. Elle souffrira des traitements faits à leur proche. Par ailleurs la limite entre un être vivant et un mort est fine en médecine. Un être dans le coma ressemble à s'y méprendre à un mort. Comment peut-on prétendre traiter dignement un patient si on bafoue les corps. Respecter les corps c'est respecter l'humanité en général. » pour citer une réponse du sondage. A l'image de Baudelaire dans son poème « une charogne », nous réussissons à sublimer le plus répugnant grâce à la considération du don altruiste de l'être humain jusque dans sa fin. Le corps mort est à la fois le vestige d'un individu, un témoin d'humanité (puisqu'il rappelle la vulnérabilité et la mortalité de l'Homme), mais plus rationnellement de la chair en putréfaction... A la frontière entre vie et mort, le médecin utilise la dissection pour se désensibiliser de la mort et de ses effets sur l'individu; disparition et dégradation. Notre esprit oscille entre la mémoire de la personne et son intérêt scientifique: si nous considérons le corps mort comme un simple outil de travail, il est facile à notre esprit d'abstraire la dimension émotionnelle de la dissection et autrement, si nous considérons que le cadavre est encore une présentation de la personne qui l'incarnait, alors la pratique devient plus dérangeante. Si Saint Thomas d'Aquin nous a permis d'approcher une définition du corps après la mort et de son statut, celle-ci ne répond pas à tous les enjeux de la mort et que représente ce corps dénué de vie. Ce corps, voué à disparaître, marque l'extinction progressive de l'individu. Les proches voient d'abord son âme s'effacer, puis son corps persiste un peu avant de disparaître lui aussi et alors il ne reste plus que le souvenir de la personne. Le charnier de Descartes a révélé cet impératif d'une transition progressive dans la disparition pour une meilleure qualité du deuil. La pratique de la dissection est donc bien révélatrice des conceptions philosophiques et religieuses mais aussi psycho-somatiques que les sociétés et les individus peuvent avoir de la mort et du corps qui reste. Plus encore, elle en dit long sur notre humanité, nos relations à l'autre, nos interdépendances ou encore nos mécanismes physiologiques de défense. Elle révèle, au delà de notre relation à la mort, notre unité anatomique évidente et l'impératif de notre « union des âmes » puisqu'elle rappelle ce respect immuable que nous devons à l'autre.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier chaleureusement mes tuteurs de stage, Jérôme Goffette et Olivier Perru, qui, outre leurs conseils avisés, ont témoigné d'une belle humanité à mon égard. Ce travail a pu voir le jour grâce à leur soutien.

Je souhaite également remercier mes parents, qui m'ont accompagnée dans chacune des étapes de l'élaboration de ce mémoire: de la formulation de sa problématique à sa correction finale.

Un grand merci à mes proches et amis, qui, à travers des discussions passionnées, m'ont aidée à discerner des éléments de recherche et à préciser mes intérêts. Leur soutien émotionnel m'a été précieux. Je remercie tout particulièrement Maelenn Binoist, qui a nourri ce projet par nos échanges bien avant qu'il ne voie le jour. Merci également à Hugues Winckel qui a pris le temps de relire et corriger ces pages.

Enfin, je tenais à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à la concrétisation de ce mémoire, par des échanges ou par leur participation au sondage.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES:

Aupetit, Michel. *La mort: méditation pour un chemin de vie*, Artège, 2020.

La Bible

de Chauliac, Guy. *La grande chirurgie*, BNF Gallica, 1363.

Jeannerod, Manon. Quelle dignité pour la personne décédée quand la mort fait désordre? Philosophie de terrain autour de l'autopsie médico-légale Mémoire M2 Culture Santé, Université Lyon III.

French, Roger, *Dissection and Vivisection in the European Renaissance*, Ashagate, 1999.

Gaille, Marie. « Ce n'est pas un crime d'être curieux de l'anatomie »: La légitimation de la connaissance médicale du corps humain dans l'Europe catholique et protestante des XVIe et XVIIe siècles, in Pascale Hummel et Frédéric Gabriel (dir.), *La mesure du savoir, Etudes sur l'appréciation et l'évaluation des savoirs*, Paris, Philologicum, 2007, pp. 217-242.

GESCHÉ, A. 'L'invention chrétienne du corps', dans A. GESCHÉ et P. SCOLAS, *Le Corps chemin de Dieu*, Paris, 2005

Le Breton, David. *La chair à vif. Usages mondains et médicaux du corps humain*, METAILLE, 1993.

Levinas, Emmanuelle. *Ethique et Infini*, Edition Fayard, 1982.

Mame. *Catéchisme de l'Eglise catholique* : Coédition Bayard ; 2015.

Mauss, Marcel. *Essai sur le don*, Puf, 1925

de Muizon, François. *Un corps pour se donner* Mame; 2018

Ricoeur P. *Soi-même comme un autre*. Seuil , 1990.

Thomas d'Aquin *L'ame et le corps*, question 75 et 76 de la *Somme Théologique*, J.Vrin.

Vésale, André, *De humani corporis fabrica*, libri VII. Tome 1, BNF Gallica, 1552

ARTICLES:

Alessi R. 'In Hippocratis Epidemiarum librum I Commentariorum I-III Versionem Arabicam', written by Galen and edited by Uwe Vagelpohl. *Arabica*. 28 déc 2021 ;68(5-6):663-73. <https://doi.org/10.1163/15700585-12341606>

Byl S. 'Controverses antiques autour de la dissection et de la vivisection.' *Revue belge de philologie et d'histoire*. 1997 ;75(1):113-20. Disponible : <https://doi.org/10.3406/rbph.1997.4166>

Di Ieva A, Tschabitscher M, Prada F, Gaetani P, Aimar E, Pisano P, Levi D, Nicassio N, Serra S, Tancioni F, Arosio M, Rodriguez y Baena R. 'The neuroanatomical plates of Guido da Vigevano'. *Neurosurgical Focus*. Jul 2007 :1-4. <https://doi.org/10.3171/foc-07/07/e15>

Delumeau J. 'Platon et Aristote à la Renaissance'. *Revue d'histoire moderne et contemporaine* [En ligne]. 1977 [cité le 15 juin 2022];24(3):415-9. Disponible : <https://doi.org/10.3406/rhmc.1977.987>

Lichtert C. 'Le vivant par-delà la mort: Lorsque la tradition biblique croise la pratique de la dissection humaine' *Revue d'éthique et de théologie morale*. 2006, 242(4):107. Disponible : <https://doi.org/10.3917/retn.242.0107>

Moreau J. 'L'homme et son âme, selon saint Thomas d'Aquin.' *Revue Philosophique de Louvain*. 1976 ; 74(21):5-29. Disponible : <https://doi.org/10.3406/phlou.1976.5873>

Moulinier-Brogi L. 'Esthétique et soins du corps dans les traités médicaux latins à la fin du Moyen Âge.' *Médiévales*. 1 juin 2004;(46):55-72. Disponible : <https://doi.org/10.4000/medievales.869>

DECLARATIONS OFFICIELLES:

Décret n° 2022-719 du 27 avril 2022 relatif au don de corps à des fins d'enseignement médical et de recherche

1962-1965) VC. Gaudium et spes. Santiago de Compostela : S.E.P.T. ; 1973. 253 p. -18

Concil de Latran IV: DS 801

SITES WEB:

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales: <https://www.cnrtl.fr/definition/>.

Décision 94-343/344 DC - 27 juillet 1994 - Loi relative au respect du corps humain et loi relative au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain, à l'assistance médicale à la procréation et au diagnostic prénatal - Conformité - Légifrance; <https://www.legifrance.gouv.fr/cons/id/CONSTEXT000017666553?is-Suggest=true>

Encyclopædia Universalis. MICROCOSME ET MACROCOSME: <https://www.universalis.fr/encyclopedie/microcosme-et-macrocosme/>.

Encyclopédie de l'Histoire du Monde. Thomas d'Aquin. <https://www.worldhistory.org/trans/fr/1-19630/thomas-daquin>

L'Express.fr. Don de corps à la science : un charnier au coeur de Paris; https://www.lexpress.fr/actualite/sciences/don-de-corps-a-la-science-un-charnier-au-coeur-de-paris_2108389.html

Unidivers.fr LEONARD DE VINCI EXPLORATEUR DU CORPS HUMAIN ; [date inconnue]. Disponible : <https://www.unidivers.fr/leonard-de-vinci-anatomiste-clayton-philo/>.

Théologie du Corps | un regard catholique sur l'amour et la sexualité, d'après Jean-Paul II [En ligne]. TDC 066 - La Résurrection signifie une nouvelle soumission du corps à l'esprit | Théologie du Corps: <http://www.theologieducorps.fr/tdc/tdc-066-la-resurrection-signifie-nouvelle-soumission-du-corps-lesprit>

ASSOCIATION FRANCAISE D'INFORMATION FUNERAIRE : choix des pompes funèbres, aide et conseils, charte d'éthique et agrément de qualité.. Cadavres abandonnés à la fac de médecine... ;. https://www.afif.asso.fr/francais/presse/2020/don_corps_paris_descartes.html

DOCUMENTAIRE VIDEO:

KTOTV. [Vidéo], Scolastique : faire de la théologie au Moyen-âge ; 12 jan 2020 [51 min, 39 s]. <https://www.youtube.com/watch?v=NMqhHqiRhQ4>

ICONOGRAPHIE:

Hyman Bloom: Torso and Limbs, 1952, oil on canvas.

ANNEXE: SONDAGE

La dissection et notre perception du corps mort

Page 1

Dans le cadre de l'UE RB29 "Epistémologie, éthique et philosophie du corps et de la pratique médicale", j'ai choisi d'orienter mon mémoire sur les différentes perceptions du corps mort à travers la pratique médicale et pédagogique de la dissection. Le but de ce sondage est donc de recueillir les avis de ceux qui la pratiquent comme des autres.

Page 2

Avez-vous déjà assisté à une dissection humaine? *

oui

non

Page 3

Pour vous, la dissection c'est: *

ex:

Curseur tout à gauche = 100% Normal

Curseur tout à droite = 100% Problématique

Curseur au milieu = 50% Normal et 50 % Problématique

Normal Problématique

Dans quelle mesure cette pratique vous paraît normale/problématique?

(arguments éthiques, historiques, légaux, pédagogiques, autres)

Page 4

Pour vous, la dissection c'est: *

ex:

Curseur tout à gauche = 100% Normal

Curseur tout à droite = 100% Problématique

Curseur au milieu = 50% Normal et 50 % Problématique

Normal  Problématique

Dans quelle mesure cette pratique vous paraît normale/problématique?

(arguments historiques, pédagogiques, éthique, légaux, autres)

Page 5

Comment appréhendez-vous personnellement la dissection? *

choix multiple

Anxieux(se)

Serein(e)

Perturbé(e)

Enthousiaste

Autre:

Pourquoi?

Page 6

Si vous étiez amenés à pratiquer la dissection, comment l'appréhenderiez-vous ? *

choix multiple

Anxieux(se)

Serein(e)

Perturbé(e)

Enthousiaste

Autre:

Pourquoi?

Page 7

Selon vous, le corps après la mort: *

choix multiple

- N'a plus aucune valeur puisque l'esprit n'y est plus.
- Est le vestige d'une personne qui n'existe plus.
- Exige un certain respect malgré son caractère post mortem.
- Autre:

Page 8

Selon vous, le corps après la mort: *

choix multiple

- N'a plus aucune valeur puisque l'esprit n'y est plus.
- Est le vestige d'une personne qui n'existe plus.
- Exige un certain respect malgré son caractère post mortem.
- Autre:

Page 9

Vous êtes vous renseigné sur les conditions légales du don du corps à la science (anonymat/gratuité/consentement/...): *

- oui
- non

Page 10

Vous êtes vous renseigné sur les conditions légales du don du corps à la science (anonymat/gratuité/consentement/...): *

oui

non

Page 11

Avez-vous entendu parlé de l'affaire du "Charnier de Descartes"? *

oui

non

Cette affaire dénonce les conditions insalubres du stockage des corps donnés à l'une des universités les plus prestigieuses. Il a alors été question de parler de la « dignité du corps mort »; qu'est ce que cette expression vous évoque? * *

A votre avis, y a-t-il une bonne et une mauvaise manière de disséquer un corps: *

oui

non

Si oui explicitez:

Page 12

Avez-vous entendu parlé de l'affaire du "Charnier de Descartes"? *

oui

non

Cette affaire dénonce les conditions insalubres du stockage des corps donnés à l'une des universités les plus prestigieuses. Il a alors été question de parler de la « dignité du corps mort »; qu'est ce que cette expression vous évoque? * *

A votre avis, y a-t-il une bonne et une mauvaise manière de disséquer un corps: *

oui

non

Si oui explicitez:

Page 13

Votre expérience de la dissection, quelle qu'elle soit, a-t-elle changé votre point de vue sur la mort et/ou le corps mort? *

oui

non

Si oui, de quelle manière?

Page 14

Ce champ existe pour vous permettre de vous exprimer librement sur la pratique de la dissection et d'ajouter ce que vous n'auriez pas pu dire à travers les questions précédentes:

Page 15

Ce champ existe pour vous permettre de vous exprimer librement sur la pratique de la dissection et d'ajouter ce que vous n'auriez pas pu dire à travers les questions précédentes:

Un grand merci pour votre participation!

N'hésitez pas à m'envoyer un mail à l'adresse jo.perea@outlook.com si le sujet vous a intéressé et que vous souhaitez davantage échanger dessus.

Bonne continuation!

(si vous avez des remarques quant au sondage en lui-même c'est ici:)

Le sondage est terminé. Merci beaucoup pour votre participation.

La fenêtre peut être fermée.